

La Millesse



www.lamillesse.fr

NUMÉRO 19
DÉCEMBRE 2020

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Lors du premier conseil municipal du 23 mai 2020, Claude Lorient a été réélu maire de la Milesse par le conseil. Ce dernier est composé de 4 adjoints, 3 délégués et 15 conseillers municipaux.



Claude LORIENT
Maire



Jean-Luc CATANZARO
1^{er} Adjoint
Economie



Céline MONTIGNY-FRAPY
2^{ème} Adjointe
Santé - Action sociale



Dany FRERE
3^{ème} Adjoint
Travaux - Environnement - Voirie



Anita BUROT
4^{ème} Adjointe
Vie scolaire
Communication
Animations
Vie Associative



Olivier PLOT
Voirie - Travaux



Nadège HUET
Urbanisme - Travaux



Philippe ROY
Sûreté / Sécurité



Jennyfer BIZERAY



Philippe AUGEREAU



Marie-Hélène BOUHOURS



Olivier BERTOLINO



Elise LE BRAS



Romain CHARBONNIER



Aurélie LOISEAU



Jean-Marie CHOLLET



Agnès MARC



Olivier FLASQUIN



François HAMEL



Viviane MARIE



Fabien LUDOVIC



Anne PLOT



Maud SALE

Commission Finances : Président : Monsieur LORIENT

Membres : Mmes BUROT, PLOT, HUET, BIZERAY, BOUHOURS, LE BRAS, LOISEAU, MARC, MARIE, MONTIGNY-FRAPY, SALE et Messieurs LORIENT, AUGEREAU, BERTOLINO, CATANZARO, CHARBONNIER, CHOLLET, FLASQUIN, FRERE, HAMEL, LUDOVIC, PLOT, ROY

Commission Economie : Référent : Monsieur CATANZARO

Membres : Mesdames HUET, MARIE, LOISEAU et Messieurs LORIENT, CHOLLET, FLASQUIN, LUDOVIC

Commission Vie Scolaire : Référente : Madame BUROT

Membres : Mesdames PLOT, BOUHOURS, MARC et Messieurs LORIENT, BERTOLINO, HAMEL

Commission Communication/ Animation/ Vie Associative : Référente : Madame BUROT

Membres : Mesdames MARC, SALE (Référente Bibliothèque) et Messieurs LORIENT, FLASQUIN

Commission Travaux/ Environnement/ Voirie : Référent : Monsieur FRERE

Membres : Mesdames HUET, LOISEAU Messieurs LORIENT, BERTOLINO, FLASQUIN, CHARBONNIER, PLOT, ROY

Commission Santé/ Action sociale : Référente : Madame MONTIGNY-FRAPY

Membres : Mesdames BIZERAY, LE BRAS, SALE et Messieurs LORIENT, AUGEREAU

Commission Sûreté/ Sécurité : Référent : Monsieur ROY

Membres : Madame BUROT, et Messieurs LORIENT, CHARBONNIER, FRERE, PLOT

Commission Appel d'offres : Président : Monsieur LORIENT

Membres : Mesdames HUET, LOISEAU, et Messieurs CATANZARO, FRERE, PLOT, ROY



Sommaire N°19

Les nouveaux élus	p2
Édito	p3
Événements	p4
Budget 2020	p6
Commissions	p8
Covid 19	p16
Infos communales	p18
Le Mans Métropole	p21
Vie associative	
Associations communales	p22
Associations du SIVOM	p25
Numéros utiles	p28

Bulletin d'Information de la Millesse

Imprimé à 1300 exemplaires

Directeur de la Publication

Le Maire : M. Lorient

Comité de rédaction

Commission communication

Photos : Mairie et associations

Mise en page - Impression

ITF IMPRIMEURS

722230 MULSANNE



IMPRIMEURS
Un expert conseil
à vos côtés !

Création graphique Impression Offset, Numérique, Sérigraphie, Façonnage

72230 MULSANNE - Tél. 02 43 42 00 38
infos@itf-imprimeurs.fr - www.itf-imprimeurs.fr



Éditorial

Chères Millesoises, Chers Millesois,

Cette année 2020 restera marquée par cette crise sanitaire inédite qui a modifié toutes nos habitudes privées et professionnelles et nous a contraint à un confinement strict, afin de se protéger de la propagation de la COVID-19.

Dans ce contexte si particulier je veux souligner, pour notre commune, la belle et grande solidarité déployée par de nombreux habitants pendant ces périodes de confinement, la disponibilité des agents municipaux, de l'ensemble des membres du nouveau conseil municipal ainsi que l'adaptation des enseignants et des agents de nos écoles.

Qu'il s'agisse d'entraide et d'écoute auprès des personnes les plus vulnérables, du soutien au personnel soignant ou prioritaire, de l'adaptation de nos commerces de proximité, du milieu médical et des soins, l'accueil des enfants, vous avez tous contribué au maintien du bien vivre à La Millesse.

UN IMMENSE MERCI A VOUS TOUTES ET A VOUS TOUS et, en particulier aux nombreuses personnes qui ont œuvré dans l'ombre. SOYEZ-EN REMERCIÉS CHALEUREUSEMENT.

Je tiens à remercier également toutes les électrices et tous les électeurs qui nous ont accordé leur confiance pour les six prochaines années.

Soyez assurés que nous agissons et nous nous engageons pour préserver le même cadre et maintenir la même qualité de vie dans l'esprit du mandat précédent.

Toutes les commissions sont à pied d'œuvre pour avancer sur notre programme de campagne. Vous pourrez découvrir dans notre journal les premières réalisations.

De nombreux travaux vont se finaliser sur cette fin d'année grâce à l'implication également de « Le Mans Métropole ». Tout d'abord le terminus bus pour la ligne 28, qui sera rapproché du centre du bourg. Ensuite la création d'une cinquième branche sur le rond-point de la salle de sports qui permettra d'avoir une meilleure sécurité pour la sortie des parkings. Enfin un plateau réhaussé sera réalisé sur la route d'Aigné à hauteur de la rue du pont Morand pour faire ralentir la vitesse.

Malgré cette crise, nous resterons fidèles à nos engagements, nous continuerons à encourager le commerce de proximité et nos associations.

Je lance également un appel à notre population la plus vulnérable et de tout âge, Le CCAS de la commune dans cette période difficile est à votre écoute.

N'hésitez pas, nous sommes à votre disposition.

Le maître mot de ce début de mandat s'impose de lui-même : LA SOLIDARITÉ.

Faisons face à cette crise ensemble.

N'oublions pas les gestes barrières, respectons les consignes de distanciation.

Les fêtes de fin de d'année vont être particulières, prenez soin de vous et de vos proches en attendant de se retrouver dans de meilleures conditions en 2021.

Avec tout mon dévouement

Claude Lorient

Maire de La Millesse

Calendrier Festif *

A votre agenda 2020

A tous les enfants petits et grands de La Millesse. Les lutins ont déposé une boîte à la mairie, pour accueillir vos lettres. Elles seront envoyées au Père Noël.

RDV le dimanche 13/12/20 sur le marché pour une photo souvenir de Noël !

A votre agenda 2021

Vœux à la population

Banquet des seniors

*Tous les événements programmés maintenus sous réserve de l'évolution du protocole sanitaire.



Bienvenue à
Mathieu Loiseau
Propriétaire du restaurant
« Loiseau de la ferme »

Départ en retraite de Mme Skorupka



Départ en retraite de M. Phillipe Bodereau



Des étudiants à la Milesse

Du 5 au 9 octobre, La Milesse a accueilli une classe de 37 étudiants en Master 1 de géographie de l'université du Maine. Le but de cette semaine était de mener des enquêtes auprès de la population, des commerçants et des élus.

L'objectif de ces différents ateliers, est de former les étudiants à devenir des professionnels capables de réaliser des études d'aménagement, d'urbanisme et d'impact environnemental. Cette étude a été menée par plusieurs groupes sur les sujets suivants : espace nature, mode de vie, urbanisme, économie, aménagement du centre bourg, vie associative, gestion des déchets, etc.

Les résultats de ces enquêtes seront dévoilés prochainement.



Inauguration de la résidence de l'étoile



Journée citoyenne 10 octobre 2020

Comme chaque année, la municipalité, avec Philippe Roy (délégué à la sureté / sécurité), a organisé la journée citoyenne le 10 octobre 2020. Le but de cette matinée est de mobiliser les milessoises et milessois pour réaliser ensemble des travaux d'embellissement de notre commune.

Le rendez-vous était donné aux habitants à 8 h 30 devant la mairie. Différents ateliers étaient organisés en fonction des

compétences et des affinités de chacun. Le ramassage de déchets sur des chemins, le ramassage de branches mortes le long de l'Antonnière et le nettoyage de la place ont été effectués. Matériel, outils et gants pour les différentes tâches, ainsi que masques et gel hydroalcoolique étaient fournis par la municipalité pour respecter les gestes barrières imposés par la condition sanitaire actuelle.



Boulangerie-Pâtisserie
Séverine & Florian Gaudin
maisongaudin@gmail.com
0243254160

Maison Gaudin
2 adresses

60 avenue nationale-72650 LA BAZOGE
3 rue de Sillé - 72650 LA MILESSÉ

**ATELIER
CRÉA
DESIGN**

Guillaume Toubanc
Décorateur d'intérieur - Designer

Conseils en aménagement et décoration d'intérieur
Création de mobilier - Scénographie

4 Rue de la Tremblaille 72650 LA MILESSÉ
06 24 39 56 57
contact@ateliercreadesign.com

www.ateliercreadesign.com



LES DEPENSES SONT DE 4 ORDRES

1) Les charges à caractère général : elles englobent la maintenance des installations et du matériel, l'entretien courant des voiries et bâtiments, l'achat de fournitures.

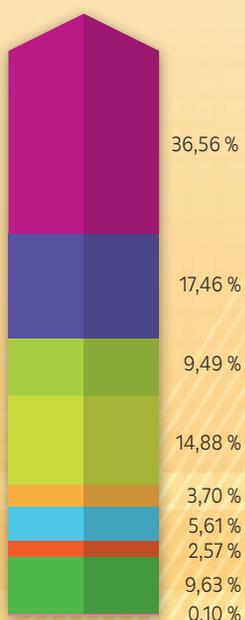
2) Les charges de personnel : rémunérations des nos agents communaux.

3) Les autres charges :

- Autres charges de gestion courante : subventions aux associations, participation au SIVOM de l'Antonnière
- Charges financières : remboursement des intérêts d'emprunts
- Dépenses imprévues

4) Virement à la section d'investissement : part importante affectée à la section d'investissement afin de préserver à la fois le taux d'endettement de la commune par l'autofinancement et sa capacité à investir dans les années à venir sur de nouveaux projets.

BUDGET 2020



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2 297 262 € (+ DE DÉTAILS VOIR SITE INTERNET)

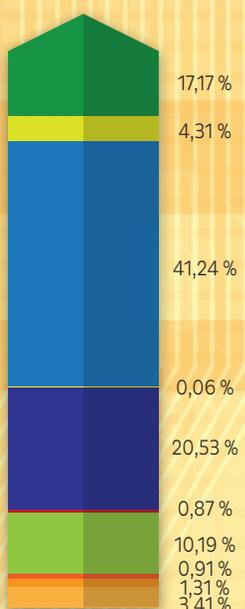
Subventions 2020 : 25 500 euros

Ecoles	6 795 €	Aînés	540 €
Sports	3 300 €	Prévention, protection civile	250 €
Loisirs	7 100 €	CCAS	2 000 €
Culturels	1 780 €	Personnes de droit privé	1 320 €
		Réserve pour imprévus	2 415 €

Charges de personnel et frais assimilés	839 900 €
Charges à caractère général	401 050 €
Virement à la section d'investissement	218 076 €
Autres charges de gestion courante	341 800 €
Charges financières	85 000 €
Dépenses imprévues	129 000 €
Atténuations de produits	59 067 €
Dotations aux amortissements et provisions	221 369 €
Charges exceptionnelles	2 000 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2 297 262 €



Les recettes de 2020 sont dues principalement aux différentes taxes locales directes pour un montant de 952 500 €. **Les dotations de l'Etat s'élèvent à 478 500 €** (pour mémoire année 2019 : 477 000€).

Le conseil municipal n'a pas voté d'augmentation des taux d'imposition 2020 et restent donc :

- Taxe foncière (bâti) :9,67 %
- Taxe foncière (non bâti) : 19,48 %
- Cotisation Foncière des entreprises ... 11,77 %

Du fait de la réforme de la fiscalité directe locale, dès 2020, le taux de taxe d'habitation est gelé à hauteur de celui appliqué en 2019.

Résultat de fonctionnement reporté	394 468 €
Autres produits de gestion courante	99 000 €
Impôts et taxes	952 500 €
Produits exceptionnels	2 000 €
Dotations, subventions et participations	478 500 €
Atténuations de charges	20 000 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	234 000 €
Produits financiers	20 882 €
Opérations d'ordre de transferts entre sections	25 000 €
Reprises sur amortissements et provisions	70 912 €

DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 255 890 €

PRINCIPALES DÉPENSES

Bâtiments	39 426 €
• Installation téléphonie.....	20 000 €
• Construction atelier municipal.....	16 926 €
• Locaux commerciaux (portes extérieures).....	500 €
• Cimetière communal (Amgt allées).....	2 000 €

Matériel et Mobilier	63 469 €
• Atelier (débroussailleuses, tondeuse).....	1 500 €
• Matériel roulant (camion benne).....	15 000 €
• Mobilier urbain (poubelles, bancs, etc)	2 000 €
• Matériel Ecole Elémentaire (photocopieur)	4 000 €
• Matériel Ecole Elémentaire (ventilateurs + rideaux).....	10 000 €
• Matériel Ecole maternelle (photocopieur).....	3 000 €
• Matériel Ecole maternelle	150 €
• Matériel Mairie informatique (mairie).....	4 319 €
• Matériel Cantine (lave-vaisselle).....	15 000 €
• Matériel salle Robert Doisneau (stores).....	5 000 €
• Mobilier Centre F. Rabelais (tables+ chaises)	2 000 €
• Mobilier Ecole maternelle (chaises).....	500 €
• Mobilier accueil Mairie (meuble bas +sièges de bureau).....	1 000 €

Travaux en régie	25 000 €
Acquisition terrain chemin piétonnier La Panière (frais).....	2 374 €
Acquisition maison 9, rue de Sillé.....	160 000 €
Acquisition maison 14, rue de Sillé (frais)	3 200 €
Acquisition terrain Eiffage.....	3 000 €
Logiciels.....	6 900 €
Dépôt de garantie	6 000 €
Dépenses imprévues	21 000 €

Remboursement capital emprunt	738 940 €
Se décomposant de la façon suivante :	
• Capital emprunts année 2020.....	145 470 €
• Remboursement anticipé d'un emprunt.....	38 800 €
• Remboursement emprunt relais Atelier Municipal	550 000 €
• Autres emprunts et dettes	4 670 €

Déficit d'investissement reporté **186 581 €**

PRINCIPALES RECETTES

Apports réserves	189 000 €
Virement section de fonctionnement	218 076 €
Fonds compensation TVA	250 000 €
Taxe d'Aménagement	10 000 €
Dépôt de garantie	6 000 €

Subventions

Se décomposant de la façon suivante :	280 177 €
• SUB DFSIPL Rénovation thermique bâtiments communaux.....	21 100 €
• SUB DETR Rénovation thermique bâtiments communaux.....	15 547 €
• SUB Fonds de concours Rénovation thermique bâtiments communaux	10 355 €
• SUB DSIL Atelier municipal.....	107 145 €
• SUB CDM Atelier municipal.....	49 780 €
• SUB DETR Atelier municipal.....	70 000 €
• SUB Pacte régional pour la ruralité City park.....	6 250 €

• Vente terrain et atelier municipal	120 000 €
• Emprunt acquisition maison Griffaton	160 000 €
• Remboursement capital emprunt LE MANS METROPOLE ...	22 637 €

L'ANTONNIÈRE
#ÉLECTRICITÉ #PLOMBERIE #CHAUFFAGE

02 43 25 63 77
Lieu dit «les Hogues»
72650 - LA BAZOGE

sarl.de.lantonniere@gmail.com

noovimo
RESEAU IMMOBILIER INNOVANT

www.noovimo.fr

Betty BRILLANT
Conseillère en immobilier
La Milesse et ses environs

06 84 64 22 51
bbrillant@noovimo.fr
www.noovimo.fr

29 rue Romain Rolland - 44100 Nantes
SAS Noovimo au capital de 10 000 euros - Carte T N° CFI 4401 2018 000 028 735
délivrée le 17/05/2018 par la CCI de Nantes-Saint Nazaire - Siren n° 793 598 051

Garage Auto Evasion
Mr Desor

Tél : 0243282263
Email : auto-evasion@outlook.fr

1 rue de la Tremblaie
72650 Aigné

SAS Davoine Michel
Artisan carreleur

4 rue Lucien Chaserant
72650 SAINT-SATURNIN
Tél : 02 43 25 35 45 / 06 85 93 65 56 mail : sas.davoine.michel@gmail.com



Bibliothèque municipale

En 2020, la bibliothèque s'est adaptée à la situation sanitaire. A la fin du 1er déconfinement, la bibliothèque a mis en place le « biblio- drive » afin que les lecteurs puissent rapporter leurs livres empruntés mais également en emprunter de nouveaux grâce à un système de réservations. Celles - ci pouvaient se faire sur le catalogue, par mail ou téléphone et bien entendu il était possible à Florence de proposer des sélections.

Il a également fallu communiquer autrement, notamment via la page Facebook créée pendant le confinement <https://www.facebook.com/bibliothequelamillesse/>.

La bibliothèque a pu rouvrir partiellement ses portes au public à partir du mercredi 7 octobre 2020. Elle était ouverte chaque mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h avec un protocole sanitaire mis en place (gel hydroalcoolique obligatoire à l'entrée, nombre de personnes limité à trois, l'entrée et la sortie se faisaient par les portes côté ruisseau, uniquement les personnes de plus de 11 ans pouvaient entrer, et port du masque obligatoire bien entendu) En parallèle, le service de « drive » était maintenu chaque samedi matin de 10h à 12h.

Petite pause avec biblio- drive uniquement...

Le nouveau confinement mis en place fin octobre 2020 a contraint la bibliothèque à refermer temporairement ses portes ... Durant cette période, le drive continue de fonctionner sur la journée du mercredi uniquement de 10h à 12h et de 14h à 18h30 (merci de finaliser vos demandes le lundi, les préparations se faisant le mardi).

Pour réserver vos documents :

- Connexion avec nom de famille et n° de carte
- La situation du document doit être " disponible »
- La recherche d'un document peut se faire suivant plusieurs



possibilités : titre, nom de l'auteur, éditeur ou collection et depuis peu avec des tranches d'âges pour les romans enfants : Premières lectures, A partir de 6 ans, A partir de 8 ans et à partir de 10 ans. Nous avons bien conscience que cela peut être très difficile de faire son choix sur le catalogue virtuel de la bibliothèque, notamment sans avoir de titre ou d'auteur à rechercher. N'hésitez pas à demander conseil auprès de Florence soit par mail ou par téléphone au 02 43 25 29 77.

Dès que cela sera possible, la bibliothèque ouvrira à nouveau ses portes pour vous accueillir avec le protocole et le fonctionnement expliqué ci-dessus.

Il faut encore un peu de patience ...

Venez nous rejoindre !

L'inscription à la bibliothèque est possible toute l'année. Elle est valable un an (de date à date) et vous donne la possibilité d'emprunter 5 documents pour une durée de 4 semaines sur présentation de la carte de lecteur. Merci de prévoir la somme exacte correspondant à l'inscription : 1€ pour les moins de 18 ans et 3€ pour les majeurs.

Une vente de livres sera organisée prochainement en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

La situation sanitaire étant évolutive, n'oubliez pas de vérifier les jours et horaires ainsi que les nouveautés sur les différents canaux d'information : N'hésitez-pas à nous rejoindre pour suivre les évolutions et les nouveautés de la bibliothèque : bibliotheque.lamillesse.fr

<https://www.facebook.com/bibliothequelamillesse/>
www.lamillesse.fr

Au plaisir de vous retrouver,
L'équipe de la bibliothèque



Menuiserie Grassin Bouvet

Votre artisan menuisier à La Miesse

119 route de Trangé
72650 La Miesse

06 08 929 562

02 43 253 283

menuiseries-bouvet@outlook.com

LE RELAIS DE LANTONNIERE

RESTAURANT
Bar . Tabac . Presse . FdJ
Sabrina et Laurent

02 43 25 32 15

PLATEAUX REPAS À EMPORTER
(Entrée, Plat «chaud», Dessert et Boisson)

1 rue de Sillé
72650 LA MIESSSE



Rentrée scolaire 2020

Suite à la crise COVID19 et avec tous les acteurs de la vie scolaire, l'organisation de la rentrée s'est mise en place correctement.

Tout en respectant les gestes barrières, sur les deux écoles, les enfants ont pu intégrer les écoles avec le sourire et l'envie de retrouver leurs camarades.

Ecole Primaire : Effectif de 175 enfants avec 7 classes .

Deux nouveaux professeurs sont arrivés pour la rentrée.

Ecole Maternelle : Effectif de 105 enfants avec 4 classes dont 36 enfants en petite section.

Les petites sections : ont été accueillies en journée décalée (le mardi pour le 1er demi groupe, le jeudi pour le 2^{ème} demi groupe et le vendredi le groupe entier) ce qui a permis aux parents d'accompagner leur enfant dans la classe.

Un effectif stable sur les deux écoles depuis quelques années.

Tous les services municipaux (accueils périscolaires, études, restauration scolaire) sont assurés dans le respect des gestes barrières (remerciements à tout le personnel).

Accueils périscolaires et études Tarifs accueils périscolaire 2020 /2021

- Coût du passage :
- 1,45€ par enfant et par passage (matin, soir)
- 1,45€ par enfant par passage à l'étude
- 1,45€ par enfant pour les enfants fréquentant l'étude + la garderie jusqu'à 18h15
- 0,60€ en plus par enfant pour les enfants fréquentant l'étude + la garderie de 18h15 à 18h30



Restauration scolaire

Un effectif important dès la rentrée : 250 rationnaires sur 4 services (2 pour les grands et 2 pour les petits).

Une organisation par Sandy et son équipe a été mise en place avec le protocole sanitaire qui s'impose.

Remerciements à toute l'équipe d'avoir fait respecter les gestes barrières.

Tarifs Restaurant Scolaire 2020 / 2021

- Prix du repas (enfant) : 4,20 €
- Prix du repas (adulte) : 5,10 €
- Prix du repas exceptionnel (non planifié) : 4,20€ + 1,50€ = 5,70 €

Restaurant scolaire Année 2019 /2020

Plus de 22 704 repas ont été servis

Prix unitaire : 4,16€

Prix de revient : 6,49 €

Participation de la commune

Coût par enfant : 1,76 €

Soit un coût global pour la collectivité de : 52 918€

SARL **LELONG**

Plomberie · Chauffage · Électricité

02 43 25 34 45

5 rue de l'Avenir - 72650 La Milesse Mail : sarllelong@orange.fr

Loiseau de la ferme

RESTAURANT du MIDI
BAR (vendredi soir)

Tél. 02 43 24 71 44

rue de Sillé - 72650 LA MILESSÉ / AIGNÉ



L'économie est une compétence détenue par Le Mans Métropole. Pour autant, nous avons constitué une commission économique composée d'élus.es de votre commune afin d'être l'interlocuteur et le partenaire de la Métropole pour accompagner le développement économique de notre commune, de faciliter les installations d'entreprises, d'apporter du soutien et de vous représenter. Elle est composée de sept membres : Aurélie LOISEAU, Nadège HUET, Viviane MARIE, Jean-Marie CHOLLET, Olivier FLASQUIN, Fabien LUDOVIC et Jean-Luc CATANZARO.

La zone de la Tremblaie

L'aménagement et la commercialisation sont pilotés par Le Mans Métropole en partenariat avec notre commune. Cette zone d'activités est en cours d'évolution. Après l'installation de la station de lavage innovante « LAVCAR » de Mickael PICHON, celle de la menuiserie industrielle « NOBLER » et de son bureau d'étude « AECREALISATION » de Rodolf MAILLOT, une pépinière d'entreprises va voir le jour. Elle sera composée de cinq structures de 140 à 260 m² sur un ensemble de 1000 m² et un terrain de 6500 m². La construction est prévue avec une forte coloration environnementale : matériaux bio-sourcés, bardage bois, récupération d'eau, panneaux photovoltaïques, tout en préservant un tarif attractif pour nos entreprises... Le projet est en cours de validation technique et les travaux commenceront sur 2021.

Sur cette même zone, deux autres projets sont en cours d'étude et de validation pour l'arrivée de deux nouvelles entreprises.



Photo non contractuelle

Félicitations à l'entreprise Le Pratique qui figure parmi les premiers lauréats des fonds de modernisation automobile et aéronautique. Dans le cadre de l'appel à projets France Relance, ce fond vise à moderniser, diversifier et œuvrer à la transformation environnementale des secteurs automobile et aéronautique.

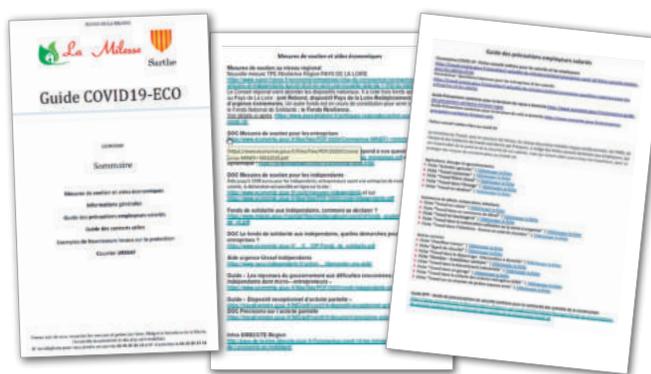
Secteurs pour lesquels Le Pratique emploie 35 personnes, et se spécialise dans l'usinage de précision et l'assemblage de pièces mécaniques.



**VOUS CHERCHEZ
UN EMPLOI, UN STAGE,
UN COLLABORATEUR,**
le site :
<https://www.emploi-lemans.com/>
est là pour vous !

Le « guide éco » spécial COVID

Un grand merci à la commission économique qui, lors de la période de confinement de la première vague, a œuvré afin de préparer un guide pour l'ensemble des entreprises permettant de répertorier l'ensemble des mesures d'aides, les bons contacts, les portes d'entrée et de soutien.



MERCI : Entrepreneurs, Commerçants, Artisans, Agriculteurs, Professions Libérales.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier à nouveau nos entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs et professions libérales totalement mobilisés lors de cette crise.

Un petit message particulier à nos commerçants du centre bourg et du marché. Certains sont malheureusement restés fermés et le conseil leur a apporté du soutien via les exonérations de loyers.

Pour les autres, ils ont parfaitement tenu leur rôle de proximité et de services. Ne les oublions pas, notamment lorsque la crise sanitaire sera terminée. Nous étions tellement heureux de les avoir à nos côtés. Nous avons pu noter que la population a joué le jeu pendant cette période en privilégiant le commerce de proximité et nous étions ravis de voir nos commerçants présents et mobilisés.

Que ferions-nous sans eux ? Nous serions tristes et le bourg serait triste sans nos commerçants et sans notre marché. Ils ont été et sont toujours présents. Ils ont proposé et proposent encore, des services de proximité sur mesure comme par exemple des livraisons et ce, avec enthousiasme. En fait, c'est aussi l'affaire de chacun de continuer à les faire travailler maintenant et demain afin de continuer à croiser leurs sourires au quotidien.

Alors soutenons-les. Certes pour les remercier, mais aussi pour garantir leur présence longtemps, afin de faire, dans notre intérêt, un centre bourg attractif. L'ensemble de la population est actrice de ce résultat. Merci d'avance.

Projet emploi et liens population-entreprises-entrepreneurs

Enfin, nous préparons avec la commission communication-animation des outils et actions qui permettront de faciliter le lien entre nos entreprises, nos entrepreneurs et la population notamment sur l'emploi et l'insertion sur notre territoire. (Stage de 3^{ème}, stage adulte, alternance, emploi...) L'idée est de créer les moyens de faire savoir à la population les besoins des entreprises et aux entreprises les besoins de la population.

La proximité est une force et les liens sont essentiels.

Seul, on va parfois plus vite et ensemble on va souvent plus loin.



En quoi consiste le dispositif «voisins vigilants» ?

Le dispositif « voisins vigilants » est un contrat moral entre gendarmes et habitants. Son application concrète est un signalement de "quelque chose d'anormal" chez un voisin absent. Une alerte est alors donnée à la gendarmerie qui accélère ainsi l'intervention.



Qu'entend-on par «quelque chose d'anormal»? Dans les petites communes, tout le monde se connaît et chacun connaît les horaires de son voisin. Si on voit passer une voiture qu'on ne connaît pas, on la remarque. Si elle repasse 5 minutes plus tard, cela ne nous échappe pas, et si elle repasse une fois de plus on peut trouver cela anormal et appeler les gendarmes. Une bande de rodeurs, une fenêtre au rez-de-chaussée ou une porte d'entrée restée ouverte pendant plusieurs jours en l'absence des habitants sont autant de faits qui peuvent interpeller et qui méritent un signalement. Le fait de penser à ramasser le courrier de son voisin quand il est en vacances peut aussi trouver sa place dans le dispositif.

Quel est le but du dispositif ?

Il a pour vocation de rassurer la population et d'améliorer la réactivité des forces de sécurité. Ce dispositif n'a rien à voir avec de la délation ou quoi que ce soit d'autre. Il est mis en place pour lutter contre la délinquance.



Sécurité des biens et des personnes : Caméras de vidéo surveillance

La vidéo surveillance (ou vidéo protection qui est le terme officiel) est un système de caméras et de transmission d'images disposé dans un espace public ou privé pour le surveiller à distance. Les images obtenues peuvent être traitées automatiquement et/ou visionnées puis archivées ou détruites. La surveillance a pour but de contrôler les conditions de respect de la sécurité et de la sûreté.

Nous sommes en cours de réflexion pour l'installation d'un tel système aux points stratégiques de notre commune. Une présentation complète de ce procédé nous sera faite par la gendarmerie.

Sécurité routière : Passage piétons et radar pédagogique

Une étude est en cours pour analyser le risque accidentogène et éventuellement mettre en place un dispositif de protection type "passage piétons" matérialisé au sol entre la place et la nouvelle boulangerie.



La pertinence de s'équiper de radar pédagogique aux entrées du centre bourg est également un sujet à l'étude. Ce type d'appareil permettrait de sensibiliser les usagers de la route à l'approche du centre

Attention aux démarchages à domicile ! Et vente de calendriers

Récemment, il a été signalé en mairie plusieurs visites dans le cadre de la vente de calendriers ou de démarchages divers. Le démarchage à domicile, ou porte à porte, est une pratique courante et des vendeurs de biens ou de services peuvent donc se présenter chez vous de façon régulière. Ces pratiques commerciales, bien que très encadrées par la loi, peuvent aboutir à des ventes abusives ou frauduleuses, surtout auprès des personnes fragiles comme les personnes âgées. La municipalité alerte donc les Millesois sur la nécessité d'être extrêmement vigilants face au démarchage à domicile qui doit répondre à des règles strictes.

En cas de doute, si vous êtes confrontés à une situation similaire face à des vendeurs insistants, n'hésitez pas à alerter vos voisins ou vos proches. Il conviendra également d'appeler la gendarmerie dans les plus brefs délais.

Maud Salé
Enseignante indépendante

Accompagnement au travail scolaire à domicile
aide aux devoirs / cours particuliers
français / méthodologie / anglais / espagnol

Cours collectifs
renforcement / perfectionnement / pratique de la langue

06 43 44 99 03
maud.sale@enseigne-a-dom.com

www.enseigne-a-dom.com

Enseigne à dom' S.A.R.L. au capital de 1000€ siège social 17, Hameau du Verger 72650 La Milledouze
829 209 031 R.C.S. La Maye / Entreprise Individuelle Maud Salé SIREN 528 963 034

Boucherie ROSSIGNOL

Christelle et Franck

10 rue de Sillé - 72650 La Milledouze
02 43 25 31 18

STATION DE LAVAGE
A La Milledouze, ZA de la TREMBLAIE (Route de Sillé)

ROCKET WASH

SARL COURRIER

RAVALEMENT DE FAÇADE COUVERTURE ZINGUERIE

ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR AMÉNAGEMENT DE COMBLES

MAÇONNERIE - CARRELAGE PEINTURE INT / EXT

02 43 57 12 71

etscourrier.e@gmail.com - www.ets-courrier.com

46 Chemin du Croc - 72650 LA MILLEDOUTZE



Le chemin piétonnier « **Pont Morand** » est maintenant terminé et a déjà accueilli de nombreux promeneurs.

Pour la fin de l'année 2020, la commune est en train de réaliser et baliser une offre de plusieurs chemins de randonnée, partant tous de la place des écoles (venez découvrir le premier début décembre).

La distance des parcours ira de 3,5 km jusqu'à 8,5 km.

Plusieurs choix de randonnées, pour tous et pour tous les niveaux, afin de découvrir ou redécouvrir les paysages de notre belle commune.

Pour tous renseignements et informations complémentaires rendez-vous en mairie.



De plus, vous trouverez le terminus de la ligne N°28 au rond-point de la Terroirie.



EMMANUEL BIARDEAU
Artisan Maçon
 Maçonnerie, restauration, taille de pierre
 20 route de Saint Ouen
 72650 La Milesse
02 43 25 95 11/ 06 50 92 76 89
 emmanuel.biardeau@orange.fr

ANGÉLIQUE VERRIER
 COIFFURE À DOMICILE
 06 64 11 67 40
 La Milesse et 15km aux environs
 LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI MATIN

Ecole primaire Robert Desnos : la cour d'école va être réaménagée

Chaque année, des petits travaux sont réalisés dans la cour de l'école primaire Robert Desnos pour la maintenir dans le meilleur état possible. Mais, parents, enseignants et élus, s'accordent sur un besoin de réfection plus global. C'est pourquoi, au cours de sa séance du 10 septembre 2020, le conseil municipal a voté le lancement de son réaménagement avec la volonté de réaliser des travaux d'ici l'été 2022. Il s'agira pour la municipalité d'un investissement financier important qui profitera à plusieurs générations de petits millessois.

Pour réussir ce projet, la municipalité a souhaité se donner du temps et définir une méthode de projet participative qui associera dans un comité de pilotage élus municipaux, enseignants, parents du conseil d'école et de l'association des parents d'élèves. Les élèves, principaux utilisateurs de la cour, ne seront pas oubliés. Un travail sera mené avec le Conseil Municipal Enfant et son animatrice pour leur permettre d'exprimer leurs attentes pour cette nouvelle cour et leur faire découvrir toutes les étapes, et la complexité, d'un projet d'aménagement.

Le bulletin municipal se fera régulièrement l'écho de l'avancé de ce projet.



Par ailleurs, la STE OLYMMO a procédé à la destruction de l'ancien atelier municipal au cours de l'été, ainsi qu'un nettoyage complet du terrain. Cette société réalise actuellement les aménagements des réseaux et voirie en attendant la construction sur les 14 parcelles.



Une étude thermique est en cours pour les bâtiments communaux.

Une réflexion globale est mise en place avec la collaboration d'un bureau d'étude pour la démolition de l'ancienne boulangerie et pour de futurs travaux. L'aménagement du centre bourg en partant du rond-point de la salle omnisport jusqu'en haut du village est également en réflexion avec Le Mans Métropole.



Permis 72
AUTO-ÉCOLE

- ◆ LA MILESSÉ
- ◆ LA BAZOGE
- ◆ ST JEAN D'ASSE

06 27 43 17 56

cpermis72@orange.fr
www.cpermis72.fr

NOUVEAU Conduire en confiance

C' PERMIS à tout âge

Boîte automatique permis traditionnelle

Voiture électrique

Ouvert pendant les vacances
Stage de code
BSR et moto
(partenariat moto école)

* Cadeau de parrainage sur présentation de ce flyer

P2S

Votre prestataire de service

Metallerie | Chaudronnerie | Tuyauterie | Soudage ISO

Professionnels et Particuliers

Conception, fabrication, pose et maintenance

www.jp2s.fr

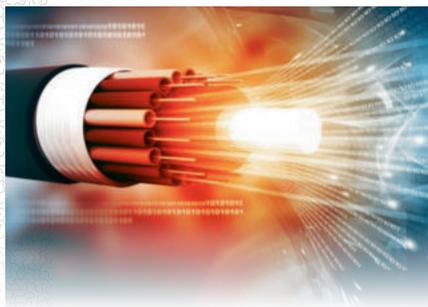
Julien Renard

06 72 53 37 99

jrenard.p2s@gmail.com

28 Chemin de Montailié

72 650 La Milesse

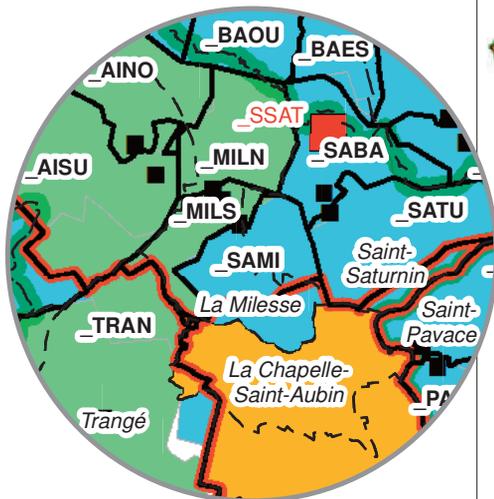


La fibre à la Milesse !

La commune est en grande partie raccordée à la fibre ! Vous pouvez vérifier votre éligibilité en allant sur le site « la fibre arrive chez vous » mis en place par le département.

Les points verts sont raccordables et les points rouges (la partie vers la Chapelle) le seront, selon nos informations, au cours de l'année 2021.

Voici le lien pour vous renseigner : <http://lafibrearrivechezvous.fr/suis-je-eligible-6971.html>





Sources : CD72, SN, IGN@GEOFLA





18/09/2020

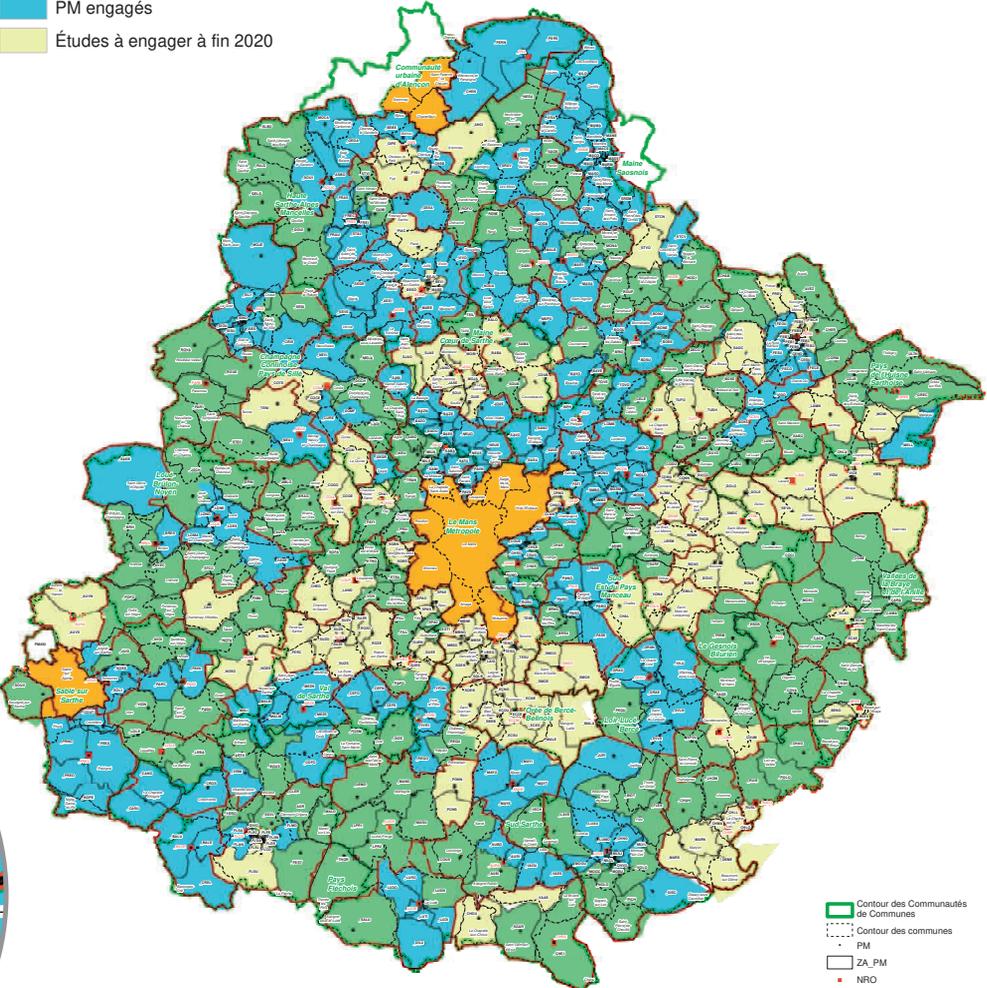
Engagement de déploiement par l'opérateur ORANGE

Points de mutualisation

- PM ouverts commercialement
- PM engagés
- Études à engager à fin 2020

N





Avec la participation financière de



Sartel THD, filiale de



et les Communautés de communes membres de Sarthe Numérique

RENAULT

Garage Renault - LA MILESSÉ

Agent

Mécanique • Tôlerie • Peinture
Marbre
Vente véhicules neufs & occasions
Dépannage



ZA La Carrie 6 - Rue de l'Avenir - 72650 La Milesse
Tél. 02 43 25 32 43 - Fax 02 43 25 68 68

CHANGEMENT D'ADRESSE : Rue de l'Avenir

MEUBLES LEBRETON

EBENISTERIE DEPUIS 1981

FABRICANT - INSTALLATEUR
MODERNE - TRADITIONNEL - CONTEMPORAIN
CUISINE - SALLE DE BAIN - DRESSING
CHAMBRE - BIBLIOTHÈQUE...




2 rue de l'Avenir / 72650 La Milesse / Tél. : 02 43 25 67 25 / contact@meubles-lebreton.com
meubles-lebreton.com



La commission santé-action sociale se compose de cinq élus : Jennifer BIZERAY, Élise LEBRAS, Céline MONTIGNY-FRAPY, Maud SALÉ et Philippe AUGEREAU.

Elle s'est fixé plusieurs axes de travail visant à offrir une offre de santé à la hauteur des enjeux de demain. La commission a la volonté de traiter la santé dans une acception plus globale, en intégrant la dimension des soins, du social et de l'inclusion, notamment en matière de handicap.

Sur cette base, les élus de la commission ont déterminé les orientations prioritaires à travailler pour les années à venir.

- Ainsi, pour la dimension des soins de santé, l'enjeu porte sur l'attractivité de notre territoire pour l'installation de nouveaux professionnels de santé. Pour ce faire, il est nécessaire de s'appuyer sur un projet de santé local et partagé avec l'ensemble des acteurs concernés, à commencer par les professionnels déjà installés.

Par ailleurs, la prévention constituant le pendant indispensable aux démarches de santé publique, des actions à l'attention des différents publics seront proposées avec les partenaires intervenant déjà sur la commune.

- Pour la dimension sociale et les solidarités, l'enjeu est de travailler à une centralisation des informations et des actions existantes, pour qu'elles puissent être identifiées par les personnes auxquelles elles sont destinées.

- Pour la dimension handicap-inclusion, l'enjeu est de s'inscrire dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé en matière d'accessibilité à l'échelle de la commune, en intégrant cet impératif dans les réflexions liées aux projets d'urbanisme.

De plus, outre l'accessibilité, un état des lieux sera réalisé pour identifier et circonscrire les besoins auxquels la commune a un rôle à jouer, afin de d'envisager les réponses possibles et adaptées à la typologie du handicap concerné (qu'il soit physique, psychique ou social), et ce à destination des jeunes enfants, des jeunes adultes et des adultes.

L'objectif est de s'inscrire dans une démarche inclusive.

L'ensemble des projets seront travaillés avec les partenaires et les acteurs présents sur la commune et le territoire, ainsi que tous ceux dont l'expertise permettra d'apporter des réponses adaptées aux milessoises et milessois (petits et grands).

AGRIBRICORRE
 TOUT POUR LE JARDINAGE, LE BRICOLAGE
 122 route du Mans
 72650 LA MILESSÉ
 02 43 25 69 77
OUVERT À TOUS
 Magasin ouvert le lundi à 14h et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 00
 Le samedi matin de 8 h 30 à 12 h 30

sogecGROUPE
 UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE
Expertise-comptable
 Gestion de patrimoine (Stratégie patrimoniale)
 Bilan retraite (Vérifier calculs, optimiser)
 Informatique (Vente de matériel et logiciels, assistance, serveur hébergé...)
 Transaction (Cessions et acquisitions d'entreprises)
 Cabinet d'avocat (Conseil en droit des affaires)
 Recouvrement (Recouvrement de vos créances)
 Sogec Groupe
 contact@sogecgroupe.com
 167 quai Ledru Rollin 72000 Le Mans
 02 43 40 76 00
 www.sogecgroupe.com

SALON MIXTE
 COLDRIA@DRANGE.FR
COLDRIA COIFFURE
 OUVERT DU MARDI AU VENDREDI DE 9H À 18H30, SAMEDI DE 9H À 16H
 0243511470
 12 RUE DE SILLÉ
 72650 LA MILESSÉ

cocciMarket
 Nadine ROBERT et Benoit MONTIEGE vous accueillent
 Du mardi au samedi de 8 h30 à 13 h00 et de 15 h00 à 19 h30
 Le dimanche de 9 h00 à 12 h30
 Téléphone: 02 43 23 70 02

AviAdom
 coiffure à domicile
 Choisir le N°1, c'est mieux!
ANITA
 02 43 25 64 98
 Merci de me contacter de 7h à 8h, de 12h30 à 13h15 et le soir après 19h
Facile. Pratique. Rapide.
La coiffure à domicile
 ClientTel 0 825 069 068

SARL Isomenuis
 La société à vos côtés
 Menuiseries - Fermetures (Bois / Alu / PVC) Stores - Automatismes
 Agencement (Cuisines, Salles de Bain, Dressing, Parquets, Lambris...)
 Miroiterie - Isolation (Intérieure, Extérieure et Combles Perdus)
 2 hameau du Cormier - 72650 LA MILESSÉ
Tél: 02 43 29 30 82 - Port: 07 81 84 88 24
 Site Internet : www.isomenuis.fr - Email : contact@isomenuis.fr

Souvenirs du confinement d'une Milessoise...

Mes souvenirs du confinement, ce sont des tourbillons d'émotions qui, difficiles à dompter, au quotidien, nous ont accompagnés.

Mon souvenir du confinement, c'est l'angoisse de l'extérieur, l'appréhension, la peur. L'inquiétude pour mes proches. Les certitudes qui s'effilochent... Inconsciemment.

Mon souvenir du confinement, c'est la morsure du chien, qui sans prévenir survint. Les points de suture sur la joue de Lucie et le départ de Poncho qui s'en suivit... L'accident.

Mon souvenir du confinement, ce sont les premières semaines de notre petite Claire, qui dut attendre pour découvrir le monde. Nos anniversaires, célébrés dans l'ombre L'isolement.

Mon souvenir du confinement, c'est la mort de Mamie Andrée, seule, isolée, qui sans connaître notre dernière fille née, fin avril, nous a quittés. L'enterrement.

Mon souvenir du confinement, c'est l'agitation dans la maison, la tension, la pression... Ce mélange d'émotions pas toujours positives qui a créé des situations parfois explosives. Difficilement.

Au-delà de nos larmes qui ont coulé, je me souviens surtout des sourires que nous avons échangés.

Mon souvenir du confinement, c'est mon congé maternité, qui est plutôt bien tombé ! Aux côtés de mes deux beautés, Un vrai bonheur à savourer ! Fièremment.

Mon souvenir du confinement, c'est aussi la réflexion, l'introspection. S'occuper de la maison. Réfléchir à sa consommation. Repenser ses horizons. Le questionnement.

Mon souvenir du confinement, c'est l'école à la maison, les ateliers. Lire, peindre, cuisiner, bricoler, coudre, dessiner, faire des jeux de société... et toutes ces activités qui nous ont tenu occupés ! Quotidiennement.

Mon souvenir du confinement, c'est l'apprentissage à notre ainée, des gestes barrières avec les p'tits copains d'à côté. Se créer de nouvelles habitudes. En espérant ne plus connaître d'hiver aussi rude. Sagement.

Mon souvenir du confinement, ce sont les nouvelles technologies, appels, photos, vidéos, visio et compagnie, qui proches des amis et de la famille nous ont maintenus. Grâce à elles les liens ont été entretenus. Joyusement

En repensant à tous ces moments, ce que je retiens de ce confinement, c'est la ferveur de l'amour que je porte à mes proches, éternellement et la force des liens qui nous unissent, inconditionnellement.

Modkka

Dans un quotidien en effervescence où les catastrophes climatiques, environnementales sont de plus en plus présentes et fréquentes, il a fallu modifier nos vies, mettre notre existence au repos et plonger cette effervescence dans le silence...

Il y a de cela quelques mois, un nouvel habitant s'est invité, heureux dans nos vies, se propageant de proche en proche, modifiant nos habitudes. Et pourtant nous nous sommes adaptés, confinés, protégés.

Ensemble, continuons à respecter quelques règles, consommer local, prendre soin les uns des autres, aller aux nouvelles !

Ensemble, nous restons toujours plus forts ! Ensemble, pour notre commune, pour notre belle Marianne !

Notre pharmacien et le confinement

« Depuis que je travaille en pharmacie, jamais je n'avais vécu une période aussi éprouvante que cette année 2020. Nous avons dû nous adapter à des directives prises le jour pour le lendemain, trouver des solutions dans l'urgence pour satisfaire notre clientèle / patientèle, notamment :

- trouver du gel hydroalcoolique quand il n'y en avait nulle part (nous avons dû aller les chercher nous-même près de Saint-Malo au début du confinement) ;
- trouver des masques quand personne n'en avait (là, nous sommes allés les chercher près de Laval) ;
- nous avons également proposé de préparer les ordonnances envoyées par mail pour limiter le temps de passage dans l'officine et ainsi ne pas trop exposer les patients ;
- rassurer autant que faire se peut avec les éléments de réponses que nous avions.

Malgré ce contexte oppressant, nous avons trouvé la population milessoise très digne car jamais personne n'a cédé à la panique comme cela a pu arriver chez certain de mes confrères. Par ailleurs, mon équipe a toujours été au complet, fidèle au poste et je l'en remercie pour cela car cela n'aurait pas été la même histoire sans l'un ou l'une d'entre nous.

Aujourd'hui, ce qui nous fait le plus défaut, c'est encore le manque de visibilité et les nombreuses questions sans réponses. Par exemple, une des conséquences du Covid est un engouement exceptionnel pour la vaccination pour la grippe. Nous avons délivré en deux jours ce que l'année dernière nous distribuions en un mois. Aujourd'hui, nous faisons notre maximum pour parvenir à satisfaire le plus grand nombre mais ce problème de disponibilité ne nous incombe évidemment pas.

Quoi qu'il en soit, nous vous assurons de continuer de vous accompagner du mieux que nous pouvons dans l'attente de jours plus légers. »

Pierre-Yves GRANET



L'école maternelle et la covid 19

Lors du confinement, les écoles ont été fermées le vendredi 13 mars. Les enseignants ont réussi à garder le contact avec les élèves et les parents pour leur envoyer les pistes de travail nécessaire à la continuité de l'école. Le CNED (centre national d'enseignement à distance) avait mis à disposition les fiches de travail pour tous les niveaux gratuitement.

Pour les personnels prioritaires (principalement soignants), les enseignants volontaires gardaient et faisaient faire les activités données par les enseignants dans les écoles. Pour cela, les deux écoles de La Milesse se sont regroupées.

Après le 11 mai, avec un protocole sanitaire très restrictif, les enfants des personnels prioritaires ont été accueillis en priorité et les autres enfants venaient sur la base du volontariat, mais il ne fallait pas dépasser 10 enfants par classe en maternelle. Un vrai casse-tête !

A partir du 25 mai, grâce à un allègement du protocole sanitaire tous les enfants pouvaient revenir à l'école sans restriction de nombre par classe.

Depuis cette date, les parents ne peuvent plus rentrer dans l'école et ils suivent un chemin à l'extérieur pour amener ou reprendre leur enfant.

Avec la rentrée 2020, nous continuons les mêmes procédures et nous suivons les directives des protocoles sanitaires.



M. VIGREUX, directeur

La Milesse face à la COVID-19.

Alors que le virus s'est installé sur l'ensemble du territoire, la commune a rapidement mis en place différentes actions afin que les milessoises et milessois puissent conserver un maximum de leurs habitudes en toute sécurité.

Pour ce faire, une distribution de masques a été organisée par la commune, à raison d'un masque lavable gratuit par habitant de plus de 18 ans.

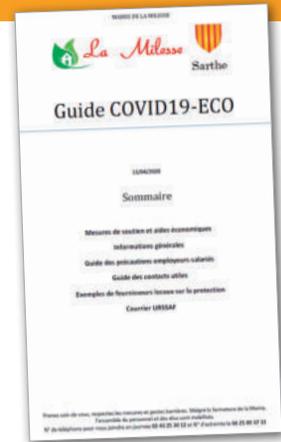


Un protocole sanitaire spécifique pour veiller au respect des gestes barrières a été mis en place sur le marché du dimanche matin pour pouvoir maintenir ce rendez-vous attendu par les habitants et les commerçants.



La commune a fait le tour des différentes entreprises pour récupérer du matériel pour les infirmières libérales.

Elle a également créé un « guide Covid » envoyé aux acteurs économiques de la commune



La « brigade solidaire »

Alors même que le virus sévissait sur l'ensemble du territoire, un vent de solidarité a soufflé sur la commune. En effet, un groupe d'une vingtaine de bénévoles s'est constitué pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables durant cette période délicate.

Ces bénévoles ont assuré différents services tels que la livraison de courses alimentaires, le portage de médicaments, l'accompagnement à des rendez-vous médicaux. Ils ont également maintenu un contact téléphonique avec ceux qui en ressentait le besoin.

Ce service s'adresse aux personnes vulnérables et isolées. C'est une centaine de personnes qui a pu bénéficier de cette aide précieuse. La « brigade solidaire » reste prête à intervenir en cas de besoin et nous les en remercions.

Prenez soin de vous.

Click and Collect

Durant cette période compliquée, vos Commerçants, Artisans, Bars & Restaurants restent ouverts, Ou proposent de la vente à emporter

Réservation par téléphone ou internet...

Ecole primaire, retour sur la période de confinement

« La période Mars-Juin a été très éprouvante, mais grâce au travail d'équipe, à l'investissement de tous (les enseignantes, les membres du conseil municipal et les familles), nous avons rapidement pu mettre en place et assurer l'enseignement à distance, tout en faisant attention aux personnes les plus démunies face à cette situation.

Nous avons aussi organisé un regroupement d'écoles sur l'établissement scolaire de La Milesse, rassemblant les écoles d'Aigné, de Chauffour-Notre -Dame et de Trangé, afin d'accueillir les enfants des personnels soignants et FSI, en alternant les présences des enseignantes de ces quatre écoles. Cette période nous a beaucoup appris, sur nous-mêmes mais aussi sur nos méthodes d'enseignement ».

Nouvelle année :

« La rentrée scolaire s'est bien déroulée, sous un protocole sanitaire plus allégé que celui précédent la période estivale.

Cette année nous accueillons deux nouvelles collègues, Mmes Hyron et Jardry suite à la mutation de Mme Lacroix et au départ à la retraite de Mme Skorupka. Mme Jardry prend en charge le CP-CE1 et Mme Hyron le CE1-CE2.

L'école s'est lancée dans un projet en commun autour du théâtre, avec la collaboration de Mme Loizeau Guilène, qui interviendra sur tous les niveaux de classe. La période est particulière certes, mais il est important pour les enfants que nous gardions nos projets qui rythment l'année scolaire : Ciné Jeunes, Rallye lecture, projet théâtre et sorties culturelles, projets sportifs.....

Cette vigilance et cette solidarité sont nécessaires, pour que les enfants poursuivent une année propice aux apprentissages et dans le meilleur climat scolaire possible ».



Mme Prévot, Directrice.

Environnement



Appel au civisme
une valeur individuelle,
une valeur collective



Nous faisons confiance au bon sens, au civisme et la bonne compréhension de chacun pour l'application de ces règles.

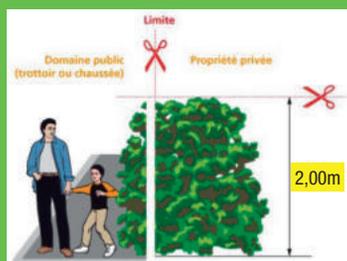
DES APPAREILS DE JARDINAGE ET BRICOLAGE BRUYANTS

Règlement : Pour éviter les nuisances occasionnées par l'usage des différents appareils, il est demandé de respecter les horaires suivants*:

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
- *Sauf réglementation de zone



TAILLE DES HAIES ET VEGETAUX EN LIMITE DE LA VOIE PUBLIQUE



Lors de vos propres travaux, veuillez être vigilant et prendre toutes les précautions liées à ces travaux.

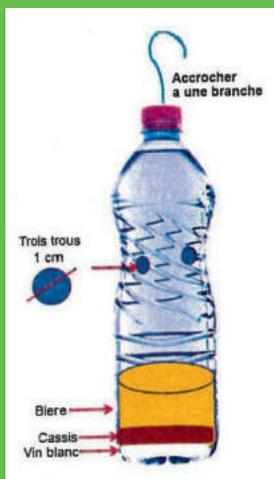
La commune se dégage de toutes responsabilités.

- Constat sur l'ampleur de la végétation et l'empiètement sur le domaine public.
- Débordement des haies sur les trottoirs.
- Circulation des piétons difficile, voire impossible avec une poussette ou pour une personne à mobilité réduite.

Rappel à la réglementation

- Visibilité, sécurité routière et piétonne doivent être possibles. -Obligation par les riverains de couper les haies, à l'aplomb de leur clôture, les branches et racines qui avancent sur et sous la voie publique.
- Obligation par les propriétaires d'élaguer les arbres ou arbustes situés en bordure des voies publiques.
- Dégager le passage des piétons et que les branches ne viennent pas toucher les câbles et le mobilier urbain, tel que les candélabres et panneaux de signalisation.
- Dans un premier temps, Les propriétaires, signification par un avis de passage leur rappelant leurs obligations.
- Sans actions de leur part, réception d'un courrier avec photos permettant de constater leur manquement.
- Si ce courrier n'est toujours pas suivi d'effets envoi par la commune aux propriétaires négligents une mise en demeure avec demande d'intervention à réaliser dans les dix jours.
- Si ces rappels restent, de nouveau sans effet, le maire procédera à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin au débordement des plantations privées sur l'emprise des voies communales.

Comment lutter contre le frelon asiatique ?



Le frelon asiatique constitue une réelle menace pour la pollinisation des plantes et le maintien de la biodiversité. C'est aussi un prédateur dont les piqûres peuvent être dangereuses. Sa population pouvant être multiplié par 5 en un an, il est important que chacun se mobilise pour enrayer sa prolifération. D'abord, en le piégeant grâce à une bouteille d'eau coupée en deux, remplie d'une demi-bière, d'un demi-verre de vin blanc doux et d'un demi-verre de grenadine. Des trous de la taille d'un



Frelon européen

Frelon asiatique

index doivent être réalisés autour de la bouteille (partie haute, à 10 cm du goulot). Les pièges doivent être placés à une hauteur située entre 1,50 et 2 m. Les périodes idéales de piégeage sont février à mai et juillet à octobre. Lorsqu'un nid est installé, il faut prévenir la mairie et contacter un apiculteur pour vérifier qu'il s'agit de frelons asiatiques. Un professionnel pourra alors intervenir pour un coût allant de 50 à 80 € pour un nid simple et 80 à 120 € pour un nid plus important.



Démarches et formalités

Service Public	Vous êtes particuliers, professionnels ou associations, vous recherchez des informations pour tous documents CONNECTEZ-VOUS SUR :  Service-Public.fr Le site officiel de l'administration française
Service Finances publiques	- Contactez les Finances Publiques par téléphone : de 8h30 à 19h00 du Lundi au Vendredi - Appelez le centre de contact du Mans au : 0 811 700 724* CONNECTEZ-VOUS SUR : https://ants.gouv.fr/
Carte d'identité + passeports	Mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de la Préfecture S'adresser à la mairie de La Bazoge ou La Chapelle St Aubin Tél La Bazoge : 02.43.25.40.07 - Tél La Chapelle St Aubin : 02.43.47.62.70
Carte grise	Démarche à réaliser via le site internet ants.gouv.fr (utiliser le même identifiant que pour la déclaration de ressources, ou AMELI.fr) - Changement de propriétaire - Changement d'adresse - Changement matrimonial - Duplicata - Usurpation de plaques Faire une demande de carte grise en ligne.
Timbre passeport	Site : timbres.impots.gouv.fr
Pacs	Les documents nécessaires à la conclusion d'un PACS sont à retirer en Mairie ou à télécharger sur le site www.service-public.fr Tél Mairie : 02 43 25 30 12 Prise de rendez-vous
Conciliateur	Permanences de M Joël TREHOUX, conciliateur de justice, Sur rendez-vous au 06.16.17.48.58 ou joel.trehoux@conciliateurdejustice.fr * Le 3 ^{ème} mardi de chaque mois en matinée à La Maison pour Tous à La Chapelle Saint Aubin
La Journée Défense et Citoyenneté	Inscription à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16 ^{ème} anniversaire. Se munir de la pièce d'identité et du livret de famille. Pour tout renseignement, veuillez contacter le Centre du Service National d'ANGERS au 02.44.01.20.50 ou par le site www.defense.gouv.fr/jdc
Liste Electorale	 Les jeunes gens nés en 2002 sont inscrits d'office sur les listes électorales. Les nouveaux habitants et les jeunes gens nés en 2002 et qui ont déménagé en 2020 ont jusqu'à 6 semaines avant les élections pour s'inscrire sur les listes électorales en mairie. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Service à la personne



 ADMR Site internet www.admr72.com Permanence La Bazoge 1, rue des Hortensias La Bazoge Tél 02 43 72 05 00	La Maison des services ADMR "Agglomération Mancelle" 5 bis BD Paul Chantrel - 72000 Le Mans - Tél : 02 43 23 99 66 Ouverture : Du lundi au vendredi 9H00 -13H00 / 14H00 - 17H00 Mercredi 9H00 -13H00 <ul style="list-style-type: none"> • Aide au lever et au coucher • Aide à la réalisation ou réalisation de l'entretien courant de la maison ; • Apporte une aide à la réalisation des achats alimentaires ainsi qu'à la préparation des repas ; • Accompagne la personne aidée chez le médecin, le coiffeur par exemple ; • Assiste la personne aidée dans les démarches administratives. 	
PORTAGE DES REPAS 	Si vous avez besoin de portage de repas à domicile. Le Centre Communal d'Aide Sociale (CCAS) de La Milesse peut vous attribuer une aide sous certaines conditions en fonction des revenus. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie. Chaque demande est étudiée lors des réunions du CCAS.	
CENTRE DE LOISIRS	Si vos enfants, Milessois, utilisent le centre de loisirs pendant les vacances scolaires et d'été. Le Centre Communal d'Aide Sociale (CCAS) de La Milesse peut vous attribuer si vos enfant utilisent une aide sous certaines conditions en fonction des revenus et du nombre de jours. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie.	
MARPA 	Pour plus de renseignements, contacter la directrice des MARPA St Saturnin Contact : 02 43 25 37 43	
DEFIBRILLATEURS	Des défibrillateurs cardiaques automatiques externes sont installés dans différents lieux publics de la Commune <ul style="list-style-type: none"> • au stade V. HUET (sur le petit bâtiment à l'entrée du terrain de foot côté parking) • au Centre François Rabelais (sur le côté près du club aquariophilie CALM) • au Dojo (à l'entrée principale du bâtiment) • à la salle omnisports 	
BRIGADE SOLIDAIRE (Fiche de renseignements jointe)	Pour tous renseignements merci de prendre contact avec la mairie de La Milesse 02 43 25 30 12	

Setram

Transports gratuits pour les écoliers du primaire

Depuis le 1^{er} septembre 2020, les élèves de l'école primaire peuvent obtenir un abonnement annuel gratuit auprès de la Sétram, Sachant que les enfants de moins de 5 ans ont déjà un accès gratuit au réseau Setram.

La gratuité est applicable pour tous leurs trajets du lundi au dimanche (et pour des trajets, donc, qui ne concernent pas forcément l'école).

Se munir **impérativement** d'une carte de transport. Pour cela :

Se rendre à l'espace mobilité, 65, avenue du général de Gaulle - Le Mans, munis des pièces justificatives suivantes :

- Une pièce d'identité
- Une photo d'identité couleur
- Un justificatif de domicile
- Un justificatif de scolarité

Depuis la rentrée 2020/2021, aucune aide ne sera attribuée pour le transport des collégiens.

Association Loi 1901 Service à la Personne

SOUTIEN A DOMICILE

RECRUTE
Des Aides à Domicile (H/F)
Sur toute la Sarthe

CDI/CDD
Job d'été
VSD

- Vous souhaitez vous investir auprès des personnes âgées ou en situation de handicap
- Vous avez le permis et/ou un moyen de locomotion
- Vous acceptez de travailler certains week-ends

Vous êtes autonome et organisé
Vous faites preuve de bienveillance et d'empathie

Rejoignez notre équipe!
02 43 39 75 32
recrutements.sad@gmail.com

Service Recrutement
recrutements.sad@gmail.com

Soutien à Domicile, 34 rue Paul Ligneul - 72015 LE MANS cedex 2
SIRET : 822 742 588 000 34 — Ne jetez rien sur la voie publique

"Libres d'être actifs"
C'est ce que nous vous proposons de rester, en toute sécurité et en toute confiance !

VOUS SOUHAITEZ RESTER CHEZ VOUS ET CONTINUER À MENER DES ACTIVITÉS COMME BON VOUS SEMBLE EN TOUTE SÉCURITÉ ?

Découvrez nos offres de téléassistance à domicile :
Présence Verte est le partenaire de votre autonomie depuis près de 50 ans. Créée par la Mutualité Sociale Agricole, Présence Verte propose les solutions de téléassistance les mieux adaptées à votre rythme de vie.

Vous pouvez nous contacter :
Présence Verte Mayenne-Orne-Sarthe : 30 rue Paul Ligneul 72000 Le Mans
Tél : 02 43 39 43 16 / Mail : contact@presenceverte-53-61-72.fr / Ouvert de 8h30 à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi
<https://www.presenceverte.fr/agences/presence-verte-mayenne-orne-sarthe-le-mans/>

1 DÉCLENCHEMENT ET APPEL
Une chute, un malaise... j'appuie sur mon médaillon

2 DIALOGUE
L'appel est pris en charge par la Centrale d'écoute Présence Verte

3 INTERVENTION
Présence Verte prévient mes proches ou les secours si nécessaire

La téléassistance notre métier

A partir de 13€/mois "sans rester en deuil d'un proche"

www.presenceverte.fr

Tél. : 02 43 39 43 16 Présence Verte Mayenne Orne Sarthe

État civil

Naissances :		14 juin 2020	Aïden
Bienvenus aux bébés millessois		16 juin 2020	Louison
01 décembre 2019	Iry	24 juin 2020	Timéo
10 décembre 2019	Juhaily	27 juin 2020	Antonin
24 décembre 2019	Ely	04 juillet 2020	Victor
01 janvier 2020	Luna	06 juillet 2020	Alicia
18 janvier 2020	Juliette	16 juillet 2020	Louise
04 février 2020	Emma	20 juillet 2020	Hakim
07 février 2020	Claire	25 juillet 2020	Tiniuli
27 février 2020	Samuel	02 août 2020	Henri
09 mars 2020	Elisa	13 août 2020	Rose
13 avril 2020	Romy	11 août 2020	Hugo
27 mai 2020	Maël	23 août 2020	Gabriel
28 mai 2020	Nyla	23 août 2020	Arthur
07 juin 2020	Enzo	24 août 2020	Axel
		05 septembre 2020	Lou

Décès :

Ils nous ont quittés	
15 décembre 2019	Monsieur BIARDEAU Didier
23 décembre 2019	Madame GROUT Andrée
05 janvier 2020	Madame BECHEREAU Noëlle
09 janvier 2020	Madame SALGADO Maria
10 janvier 2020	Monsieur VIRAMA-ERCAMA Arron
17 janvier 2020	Madame LANGLAIS Janine
14 avril 2020	Monsieur BECHADE Jean-François
19 avril 2020	Monsieur CORBIN Thierry
13 mai 2020	Monsieur LEBRETON Yves
03 juin 2020	Monsieur HERVE Alphonse
19 juin 2020	Madame BRINCO Isabelle
03 juillet 2020	Monsieur DOUVIER Jean Pol
04 juillet 2020	Madame BIARDEAU Yvette
02 septembre 2020	Monsieur BLAVETTE Guy
13 septembre 2020	Monsieur CASTEL Guy



Propreté, tous concernés

Crottes de chiens, mégots de cigarette, dépôts sauvages et autres chewing-gums salissent la ville et créent un environnement désagréable. La collectivité agit en conséquence dans le cadre de ses compétences, mais elle ne peut pas tout régler : ces agissements relèvent surtout de l'incivilité, première des pollutions.

Si tout le monde respectait les règles, notre cadre de vie serait plus agréable et Le Mans Métropole pourrait utiliser autrement les dépenses engagées pour nettoyer. Alors agissons chacun à notre niveau pour garder la ville propre et vivre dans un environnement serein et respectueux des autres.



Propreté, tous concernés

L'incivilité, première des pollutions

Les déjections canines non ramassées

Qui n'a jamais marché dans une crotte de chien placée au mauvais endroit ? Si les besoins des chiens sont compréhensibles, il est du devoir de leurs propriétaires de respecter les concitoyens. Lors de la promenade de Médor, il faut simplement s'armer d'un sac pour ramasser l'objet du délit.

Les dépôts sauvages

Vous avez certainement déjà vu ce spectacle désolant : des tas de déchets (petits ou gros) déposés dans la rue ou au pied de conteneurs de collecte. Surprenant, car des collectes sont organisées en porte-à-portes. Des conteneurs en apport volontaire (tri sélectif, verre, déchets verts, textile ...) sont également répartis sur le territoire. Une collecte des objets encombrants est mise en place, une fois par mois, sur une quinzaine de secteurs. Sept déchèteries accueillent toutes sortes de déchets.



Les mégots et les chewing-gums

Saviez-vous qu'un seul mégot de cigarette pollue jusqu'à 500 litres d'eau ? 40 milliards de mégots sont jetés par terre chaque année en France. De multiples moyens sont pourtant mis à disposition des fumeurs : des cendriers spécifiques sont installés un peu partout dans les rues (qu'ils soient publics ou privés) et des cendriers de poche sont disponibles, notamment dans les bureaux de tabac. Une poubelle n'est pourtant jamais très loin ...



Louez un vélo électrique Setram

Vous pouvez désormais louer un vélo Setram et vous le faire livrer à la Milesse.

Pour bénéficier de ce service et avoir toutes les informations nécessaires,

Contactez le : 02 43 24 76 76



Gestion des animaux domestiques : Services I-CAD Informations utiles

Le fichier national d'identification I-CAD pour toutes les démarches liées à l'animal

www.i-cad.fr
Centre d'appels : 09 77 40 30 77 coût d'un appel local - non surtaxé
contact@i-cad.fr

112-114 avenue Gabriel Péri
94246 L'Hay les Roses cedex

www.identifier-mon-animal.fr

Le site de référence qui réunit toutes les informations concernant l'identification des animaux carnivores domestiques

Déchetteries

HORAIRES	L	M	M	J	V	S
Le Mans - Chauvinière rue des Grandes courbes	9h-12h / 14h-18h					9h - 12h30 13h30 - 18h
Sargé-lès-Le Mans Zac de la Pointe / rue des Noisetiers	9h-12h / 14h-18h					
Mulsanne rue de la Chesnaie	14h-18h		9h-12h			
Saint-Saturnin Les Morinières						
Ruaudin ZA de Bel-Air rue Claude-Chappe						9h-12h 14h-18h
Champagné Les Courtils	9h-12h		14h-18h			
Le Mans - Ribay rue Vincent-Scotto / route de Beaugé						

Association des Amis des écoles



L'équipe de l'APE de La Miliesse renouvelle son partenariat avec les Ecoles pour cette année 2020/2021.

L'assemblée Générale, qui s'est tenue le vendredi 25 septembre, a permis aux membres du bureau d'échanger avec les parents venus nombreux et deux enseignantes qui ont répondu à l'invitation : Mme PREVOT (Directrice de l'Ecole Primaire) et Mme HYRON : Enseignante également de l'Ecole Primaire. Était également présent M. TOUCHARD, Président du Comité des Fêtes qui apporte régulièrement une aide financière et matérielle à l'association.

À la suite d'élections, le bureau est composé cette année de :

- Mme COLLIN Tiphaine, réélue Présidente
- Mme LEGRAND Elodie, élue Trésorière
- Mme MARTIN Céline, élue Secrétaire
- M. AUBRY Christophe, élu Co-Secrétaire
- Mme BRAIE Magali, bénévole assidue depuis plusieurs années et présente à chaque manifestation.



De nombreux sujets ont été abordés, à savoir les projets de l'écoles : Les sorties culturelles, le Rallye Lecture, les cours de théâtre avec possible représentation en fin d'année, les spectacles de maternelles... Evénements auxquels l'APE apportera une participation financière comme elle le fait chaque année, sous réserve que ces projets soient maintenus suivant l'évolution du contexte sanitaire.

L'année 2019/2020 ayant été fortement perturbée pour les raisons que nous connaissons tous, nous n'avons pu assurer qu'une petite partie des actions prévues habituellement, à savoir l'Opération Carnet

d'Etiquettes, le Marché de Noël, une participation financière à la sortie du Château de Chambord et l'Opération Brioches Vendrennes.

Cette année, nous espérons pouvoir reprendre nos différentes actions (dont celles qui n'ont pu être organisées l'année dernière) et qui nous tiennent à cœur :

- L'Opération Etiquettes, en partenariat avec l'entreprise événementielle « Initiative », organisée sur Octobre,
- Le Marché de Noël le dimanche 13 décembre au matin, Place du Marché (vente des réalisations des élèves et parents bénévoles),
- L'Opération Brioches Vendrennes, ouverte à tous en prévente auprès des Ecoles et le surplus sur le Marché le dimanche matin

courant mars 2021,

• Spectacle de Printemps à la salle François Rabelais (courant Avril 2021, en fonction du contexte sanitaire, l'APE n'a pas encore arrêté son choix sur la nature du spectacle),

• L'Opération Fête des Mères/Fêtes des Pères : Vente d'articles personnalisés avec les dessins des élèves des 2 écoles (mai-juin 2021),

• Fête de fin d'année : réflexion sur une nouvelle formule, qui serait différente de la kermesse (Ex : goûter à partager entre familles et enseignants, avec jeu et lots à gagner).

L'Opération Brioches Vendrennes, ouverte à tous en prévente auprès des Ecoles et le surplus sur le Marché le dimanche matin courant mars 2021, Spectacle de Printemps à la salle François Rabelais (courant Avril 2021, en fonction du contexte sanitaire, l'APE n'a pas encore arrêté son choix sur la nature du spectacle).

L'Opération Fête des Mères/Fêtes des Pères : Vente d'articles personnalisés avec les dessins des élèves des 2 écoles (mai-juin 2021), Fête de fin d'année : réflexion sur une nouvelle formule, qui serait différente de la kermesse (Ex : goûter à partager entre familles et enseignants, avec jeu et lots à gagner).

Pour que ces projets soient réalisables, nous avons besoin de l'aide de toutes les personnes désireuses de donner un peu de leur temps, de leur énergie, et de leur bonne humeur.

En effet l'APE déplore un manque de bénévoles depuis plusieurs années, ce qui menace fortement la pérennité de ses actions et de son bon fonctionnement.

Nous rappelons que l'APE est un soutien non négligeable aux écoles, que son aide financière renouvelée chaque année permet d'amortir le coût des sorties culturelles et pédagogiques pour les familles, et que les événements qu'elle organise en dehors du temps scolaire sont pour les élèves, les professeurs et les familles, l'occasion de se retrouver dans des moments de convivialité.

Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour nous aider à maintenir cette association, dont chaque événement à pour seul objectif de faire plaisir à nos enfants.

Dans l'attente de vous faire connaître notre joyeuse équipe, nous souhaitons à tous une excellente année 2020/2021.



Gymnastique Volontaire de La Miliesse



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE de La Miliesse
Vous voulez garder la forme ou la retrouver
Faites de la gym !!!



Sur des musiques rythmées, avec une animatrice diplômée, vous ferez des activités variées (steps, élastiques, bracelets lestés, haltères, etc) et tout ceci dans une **ambiance très conviviale.**

Tous les lundis de 20h30 à 21h30 (hors vacances scolaires)
salle François Rabelais à La Miliesse.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter : notre Présidente : **Mme Christine QUETTIER** au 02.43.24.07.81 ; notre Trésorière : Mme BRIFFAULT Céline au 02.43.23.63.80 ou notre secrétaire : Mme VALLEE Nadège au 06.84.16.61.60. Vous pouvez également nous adresser un mail à : gymlamiliesse@gmail.com

La cotisation annuelle est de 74€ (licence comprise) ou 64€ en cas de parrainage.



Quelques nouvelles du comité des fêtes

Si la soirée tahitienne animée par le groupe TIARE ORI DES ILES Karine LEHOUX et trois fabuleux cuistots a été un grand succès au mois de février, la suite fut beaucoup plus compliquée.

A notre grand regret, nous avons dû annuler nombreuses de nos manifestations. Notre choix a été de privilégier votre santé et celles des membres du comité au vu de cette crise sanitaire.

Le repas des seniors, lui aussi, a été annulé, conjointement avec la municipalité. Nous allons leur distribuer début décembre un panier garni préparé aimablement par le Coccimarket de La Milesse.

A ce jour rien n'est décidé, mais nous allons malheureusement vers une annulation du réveillon dansant.

Si la situation sanitaire le permet, les 24 membres du comité des fêtes espèrent vous retrouver dès février pour la soirée « années 80 » avec Jean Noël FAURE, puis notre soirée à thème animée par Karine LEHOUX ainsi que le carnaval, le lâcher de truite, le bric à brac, le feu d'artifice, le bal country, le loto, le repas des seniors et le traditionnel réveillon avec Isabelle LEPINAY et le restaurateur traiteur Le Prélendon. Une année 2021, on l'espère riche en manifestations.

Tous les membres du comité des fêtes de La Milesse vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et surtout prenez soins de vous.

Comité des fêtes de La Milesse 06.86.96.82.81

Page facebook : comitedesfetesdelamilesse



Les couleurs du temps

Compte tenu des mesures sanitaires, le repas de Noël est annulé et il ne nous est pas possible de reprendre nos activités cartes et loisirs créatifs.

Nous vous tiendrons informés

Par ailleurs, le jeudi 21 janvier 2021 se tiendra notre Assemblée Générale à 14H30 et nous espérons, à ce moment-là, pouvoir vous annoncer la reprise normale de nos activités.

Restez prudents et continuez de vous protéger.

Contacts :

Mme DAMEMME : 02 53 49 80 68

M. Pierre DEBEZE : 06 11 61 03 24

Ecole de danse de La Milesse

La rentrée

Le forum des associations ayant été annulé, et malgré toutes les actions de communication mises en œuvre, l'école de danse est confrontée à une baisse des inscriptions, comme beaucoup d'associations. Nous remplissons nos créneaux de l'ordre de 50 à 80 % des effectifs habituels, certainement lié à une crainte des parents concernant soit une annulation des cours, soit de la diffusion de la Covid-19, malgré la mise en place d'un protocole sanitaire validé par la Mairie.

Hélène, pour la quatrième année consécutive, propose des cours d'éveil à la danse aux plus jeunes dès 4 ans, de la danse modern jazz à partir de 7 ans jusqu'aux adultes.

Aurélié, pour la seconde année consécutive, enseigne des cours de Zoumba kids et adultes, ainsi que le Street Jazz.

Le gala de fin d'année (si la situation sanitaire le permet) aura lieu le 26 juin 2021.

Street Jazz

C'est une nouveauté pour la saison 2020-2021. Aurélié propose ce nouveau style de danse, qui a l'air de beaucoup plaire à nos ados. Victime de son succès, le cours est déjà complet. Bien évidemment, il reste quelques places sur les autres créneaux proposés cette année.

Vie de l'association

L'école de danse a organisé son Assemblée Générale le 27 août dernier. Un nouveau président, Guillaume Pouzet, a succédé à Nadia Louis-François.

Toute nouvelle personne qui souhaite intégrer le bureau ou seulement participer aux réunions pour l'organisation du gala est également la bienvenue. N'hésitez pas à prendre contact avec l'un des membres du bureau ou par mail.

Contact et renseignements

ecolededanse.lamilesse@gmail.com

www.danssse1000s.sitego.fr



Football Club Saint-Saturnin – La Milesse (FCSSM)



Le Football Club Saint-Saturnin - La Milesse, né cet été de la fusion entre le CO Saint Saturnin et l'AS La Milesse, compte à fin septembre 330 licenciés dont 60 dirigeants et 5 arbitres.

La pratique du football s'effectue dès 4 ans avec la création d'une catégorie baby-football qui rencontre déjà un beau succès.

Le football féminin continue son essor avec des catégories U10, U13, U16 et Séniors.

Chez les garçons, toutes les catégories d'âge sont représentées des U6 aux vétérans.

Pour les jeunes, le niveau de pratique se situe en 1ère ou 2ème division de District.

Les équipes Seniors évoluent respectivement en Régional 3, D1 et D2 tandis que les vétérans sont en D1.

Les entrainements et les matchs s'organisent respectivement sur les sites de La Milesse et Saint-Saturnin.



Face à la crise sanitaire, le club a dû s'adapter aux mesures en vigueur concernant l'accueil du public, l'utilisation et la désinfection des vestiaires.

Grâce au soutien de nombreux partenaires, le FCSSM a pu équiper toutes ses équipes de nouveaux maillots et survêtements aux couleurs du nouveau club.

Composition du bureau : ACOSTA Simon (Président), LETESSIER Marcel (Vice-Président), ROQUES Christelle (Secrétaire), MENARD Yannick (Secrétaire Adjoint), DECORE Bertrand (Trésorier), CHOPLAIN Marlène (Trésorière Adjointe)

Responsable Technique : LORY Yann

Contacts

fcssm.sacosta@outlook.fr

marcel.letessier@outlook.fr

yann.lory@orange.fr



Le Triangle des Artistes

LE TRIANGLE DES ARTISTES vous propose de vous accueillir pour ses ateliers peinture le mardi à la salle Tickenham d'Aigné de 14h à 19h.

Pour tout renseignement merci de contacter la Présidente, Ghislaine FLOTTE au 06 11 27 79 13 ou par mail au letriangledesartistes@orange.fr

Hormis l'atelier du mardi, LE TRIANGLE DES ARTISTES propose à ses adhérents des activités variées tel que :

- Expositions
- Participation à la journée « Plumes et pinceaux » au Mans chaque année
- Journée détente en toute convivialité dans un cadre agréable (peinture jeux barbecue etc..)
- Semaine hors département pour se changer les idées et se retrouver entre amis (2018 en Bretagne – 2019 en Charente – 2020 en Dordogne)



- Participation au Téléthon
- Moments conviviaux lors des anniversaires ou autres événements
- Création en 2018 du petit journal (1 numéro par an)



L'école de musique - l'Hémiole

Après un stage de musiques actuelles avec le groupe sarthois « Tue-Loup » pendant les vacances de Toussaint et une première heure musicale à La Milesse le 16 novembre à 18h30 au centre Rabelais, l'atelier Rock de l'Hémiole assurera la première partie du concert de Yoann Launey à La Chapelle-Saint-Aubin le vendredi 27 novembre.

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, nous vous proposerons notre traditionnel concert de Noël le samedi 5 décembre à 16h au Val-de-Vray de Saint-Saturnin.

Nos élèves iront animer un après-midi musical à la MARPA et partager un goûter de Noël avec les résidents le mercredi 18 décembre.

Le 3 mars au Val-de-Vray, nous créerons un spectacle danse et percussions corporelles avec la compagnie « Pat & Nan » pour nos jeunes élèves de primaires.

Au premier trimestre 2021, vous nous retrouverez lors d'heures musicales sur Aigné, Saint-Saturnin, le carnaval, des interventions à l'EHPAD, La MARPA et au Relais d'Assistantes Maternelles...

Assemblée Générale (précédée d'une heure musicale) mercredi 10 mars 2020 à 20h au Val-de-Vray.



Le camp musique 2021 aura lieu comme chaque année la deuxième semaine des vacances de printemps à la MFR de Bernay-en-Champagne avec deux spectacles à La Chapelle-Saint-Aubin à l'issue de cette semaine en pension complète.

Retrouvez tous nos évènements sur notre site internet. Vous pouvez également vous abonner à notre newsletter et recevoir chaque mois les actualités et concerts de l'Hémiole.

Inscriptions toute l'année (en fonction des places disponibles)
Tarifs en fonction du quotient familial

Cours collectifs et individuels

Nous recherchons des musiciens pour notre atelier fanfare de rue !

Renseignements :

contact@hemiole72.com
hemiole72.com

Protection civile

Comme beaucoup d'associations, 2020 a chamboulé les activités de la Protection Civile de l'Antonnaire. Les postes de secours se sont annulés au fur et à mesure et les formations mises en pause. Cependant nos bénévoles ne sont pas restés inactifs pendant cette période de confinement.



Depuis plusieurs mois, ils se mobilisent sur diverses actions liées à la crise sanitaire (distribution d'équipements de protection auprès des structures de santé, colisage de produits alimentaires pour les plus démunis, soutien des services aux services de l'Etat). Dernièrement, nos secouristes ont donné du temps pour veiller

au bon déroulement des centres de dépistage COVID, en partenariat avec l'ARS de la Sarthe, les laboratoires et le SDIS 72 sur notre territoire.

Aider la population en période de crise est l'une des missions essentielles de notre association.

Bien évidemment, nous continuons à porter secours, à former et à recruter ! N'hésitez pas à nous contacter et prenez soin de vous et de vos proches.

0669719708, antonnaire@protection-civile-sarthe.fr

<https://www.facebook.com/protectioncivile.antonniere72>

Les bénévoles de la Protection Civile de l'Antonnaire sont là pour Aider - Secourir - Former.

Billard

La volonté du club est d'offrir aux adhérents un espace ludique où chacun peut pratiquer, à son niveau, le billard français dans une ambiance conviviale.

Inscriptions et renseignements :

Inscription possible à toute période de l'année

Cotisation annuelle : 100 €

Accès à la salle tous les jours de 9h à 23 h

Contact : J. TACHOT 06 19 38 64 91

Adresse mail : billard-antonnaire@outlook.fr





Aïkido

Le club d'aïkido de La Milesse a repris ses activités, avec, bien entendu, la mise en place des mesures sanitaires préconisées par la fédération.

Pendant tout le mois de septembre il est possible de venir découvrir et pratiquer cette activité. (Notre fédération, ufolep, assure les pratiquants occasionnels pendant cette période).

Deux stages sont prévus en 2021 avec des experts internationaux : Jaff Raji et Léo Tamaki.



EIRA

Le centre social, un lieu d'animation et de création de projets avec les habitants de l'Antonnaire

Séjour ados 2020 à Lathus (86)

Le centre social recherche des bénévoles dans différents domaines, contactez-nous au 02.43.25.59.56 Découvrez notre site internet: www.centresocial-eira.fr



Badminton Club de l'Antonnaire

En loisir ou en compétition, la bonne humeur est de rigueur au BCA

contact72@bca72.fr site : bca72.fr

Judo : Une reprise très attendue

En septembre, l'AJC72 et ses judokas ont repris les entraînements. « La reprise était très attendue et nous avons beaucoup œuvré pour établir un protocole très strict en accord avec les règles sanitaires de la Fédération et celles des différentes instances locales », Frédéric Lemaire, président du Club. Le Judo Club propose comme tous les ans la pratique du judo et du taïso (approche douce des arts martiaux) et maintient l'intégralité de ses créneaux de cours. Les professeurs Aurélie et Mathias accueillent les pratiquants des plus jeunes (dès 4 ans) au plus anciens et il n'y a pas d'âge même pour commencer !

Pour la première fois depuis plus de 5 ans, le club enregistre une baisse du nombre de licenciés en lien vraisemblable avec la crise de l'année 2020 et compte ainsi un total de 150 adhérents (210 l'an passé). Il reste donc de la place pour pratiquer, dans le respect des conditions sanitaires, notamment chez les plus jeunes (4, 5 ans). Des judokas de tous âges commencent le

judo cette année et viennent donc se joindre aux plus expérimentés. « Même si l'année a été difficile, le judo permet de renouer des liens sociaux et d'apprendre à mieux gérer certaines situations. Lors des cours, nous avons adapté la pratique pour que chacun puisse évoluer en se faisant plaisir. » font remarquer les professeurs.

La saison passée était une étape pour l'AJC 72 qui fêtait 20 ans en tant qu'association et ses 40 ans en tant que structure d'enseignement du Judo. « Nous avions programmé un événement de taille pour la fin de l'année dernière. Nous l'avons naturellement annulé mais nous comptons le reporter à l'an prochain afin que tout le monde puisse se retrouver quand la situation sera plus stable » s'enthousiasme le président.

L'AJC 72 vous attend donc pour pratiquer du Judo ou du Taïso et n'oubliez pas : « il n'y a pas d'âge pour commencer !!! »



Boucherie ROSSIGNOL

Christelle et Franck
10 rue de Sillé - 72650 La Milesse
02 43 25 31 18

STATION DE LAVAGE
A La Milesse, ZA de LA TREMBLAI (Route de Sillé)

ROCKET WASH

noovimo
RESEAU IMMOBILIER INNOVANT

www.noovimo.fr

Betty BRILLANT ☎ 06 84 64 22 51
Conseillère en Immobilier ✉ brillant@noovimo.fr
La Milesse et ses environs 🌐 www.noovimo.fr

88 Rue Romarin Robard - 44100 Nantes
SAS Noovimo au capital de 10 000 000 € - Copie N° 10 000 000 000 000 000
Siret n° 327667208R par le CCI de Nantes Saint Nazaire - Nantais 17 783 000 000

LE RELAIS DE L'ANTONNIERE
RESTAURANT
Bar - Tabac - Presse - Pâtis
Sabrina et Laurent
02 43 25 32 15

PLATEAUX REPAS À EMPORTER
(Entrée, Plat «chaud», Dessert et Boisson)

1 rue de Sillé
72650 LA MILESSE

Parmis 22
AUTO ÉCOLE

LA MILESSE
LA BAZOGE
ST JEAN D'ASSE
06 27 43 17 56

Conduire en confiance
C'EST PERMIS
à tout âge

NOUVEAU
ouvert pendant les vacances
stage de code
BSR et moto
(particuliers mais aussi)

1 Centre de permis par présentation de sa fiche

SARL LELONG

Plomberie - Chauffage - Électricité

02 43 25 34 45

5 rue de l'Avenir - 72650 La Milesse Mail : sarl@lelongorange.fr

EMMANUEL BIARDEAU
Artisan Maçon

Maçonnerie, restauration, taille de pierre

20 route de Saint Ouen
72650 La Milesse

02 43 25 95 11 / 06 50 92 76 89
emmanuel.biardeau@orange.fr

ATELIER CRÉA DESIGN

Guillaume Toubanc
Décorateur d'intérieur - Designer

Conseils en aménagement et décoration d'intérieur
Création de mobilier - Scénographie

4 Rue de la Tremblai - 72650 LA MILESSE
06 24 35 58 57
contact@ateliercreadesign.com
www.ateliercreadesign.com

Loiseau de la ferme

RESTAURANT du MIDI
BAR (vendredi soir)

Tél. 02 43 24 71 44
rue de Sillé - 72650 LA MILESSE / AIGNÉ

PRECISUM

Garage Auto Evasion
Mr Desor

Tél. : 0243282263
Email : auto-evasion@outlook.fr

1 rue de la Tremblai
72650 Aigné

ANGÉLIQUE VERRIER
COIFFURE À DOMICILE

06 64 11 67 40

SARL COURRIER

RAVALEMENT DE FAÇADE COUVERTURE ZINGURIE
ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR AMÉNAGEMENT DE COMBLES
MAÇONNERIE - CARRELAGE PEINTURE INT / EXT

02 43 57 12 71
etscourrier.e@gmail.com www.ets-courrier.com

46 Chemin du Croc - 72650 LA MILESSE

Isomenuis
La société à vos côtés

Menuiseries - Fermetures (Bois / Alu / PVC) Stores - Automatismes
Agencement (Cuisines, Salles de Bain, Dressing, Parquets, Lambris...)
Miroiterie - Isolation (Intérieure, Extérieure et Combles Perdus)

2 hameau du Cormier - 72650 LA MILESSE
Tél: 02 43 29 30 82 - Port: 07 81 84 88 24
Site Internet : www.isomenuis.fr - Email : contact@isomenuis.fr

P2S
Votre prestataire de service

Metallerie | Chaudronnerie | Tuyaouterie | Soudage ISO

Professionnels et Particuliers
Conception, fabrication, pose et maintenance

www.p2s.fr
Hubert Hureau

06 55 70 77 70
hureau@p2s.com 20 Route de Montillé
72450 La Milesse

Pâtisserie - Pâtisseries
Suzanne & Florian Gaudin

maisongaudin@gmail.com
0243254160

Maison Gaudin
2 adresses

60 avenue nationale-72650 LA BAZOGE
3 rue de Sillé - 72650 LA MILESSE

sogecGROUPE
une offre globale pour votre entreprise

Expertise-comptable

Gestion de patrimoine (entreprises) Transaction (achat et acquisition d'entreprise)
Bilan restreint (société de droit français) Cabinet d'audit (société de droit français)
Informatique (solutions de gestion, logiciels, services cloud) Recouvrement (recouvrement de créances)

Sogec Groupe
contact@soyegc.com
167 quai Ledru Rollin 72000 Le Mans
02 43 40 76 00
www.sogecgroupe.com

L'ANTONNIÈRE
#ÉLECTRICITÉ #PLOMBERIE #CHAUFFAGE

02 43 25 63 77
Lieu dit des Hogues-
72650 - LA BAZOGE

sarl.de.antonniere@gmail.com

Viadom
Choisir le B.T. c'est choisir

Faites vous coiffer chez vous par simple appel téléphonique

ANITA
02 43 25 64 98

Merci de me contacter de 7h à 8h, de 12h30 à 13h15 et le soir après 19h

Facile. Pratique. Rapide.
La coiffure à domicile

SALON MIXTE
COLORIA@ORANGE.FR

COLORIA COIFFURE
OUVERT DU MARDI AU VENDREDI DE 9H À 18H30, SAHEDI DE 9H À 15H

0243511470
12 RUE DE SILLÉ
72650 LA MILESSE

AGRIBRICORRE
122 route du Mans
72650 LA MILESSE
02 43 25 69 77

TOUS LES JEUDIS LE JARDINAGE LE BRICOLAGE

OUVERT À TOUS

Magasin ouvert le lundi à 14h et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 00
Le samedi matin de 8 h 30 à 12 h 30

SAS Davoine Michel
Artisan carreleur

4 rue Lucien Chasseraut
72650 SAINT-SATURNIN
Tél : 02 43 25 35 45 / 06 85 93 65 56 mail : sas.davoine.michel@gmail.com

Enseigne à Dom
Enseignement indépendant

Maud Salé
Accompagnement au travail scolaire à domicile
aide aux devoirs / cours particuliers français / méthodologie / anglais / espagnol

Cours collectifs
renforcement / perfectionnement / pratique de la langue

06 43 44 99 03
maud.sale@enseigne-a-dom.com
www.enseigne-a-dom.com

RENAULT
Garage Renault - LA MILESSE

Agent
Mécanique • Tôlerie • Peinture
Marbre
Vente véhicules neufs & occasions
Dépannage

ZA La Carrie 6 - Rue de l'Avenir - 72650 La Milesse
Tél. 02 43 25 32 43 - Fax 02 43 25 68 68

CHANGEMENT D'ADRESSE : Rue de l'Avenir

MEUBLES LEBRETON
FABRICANT - INSTALLATEUR
MODERNE - TRADITIONNEL - CONTEMPORAIN
CUISINE - SALLE DE BAIN - DRESSING
CHAMBRE - BIBLIOTHÈQUE...

2 rue de l'avenir / 72000 La Milesse / Tél. 02 43 25 02 21 / contact@meubleslebreton.com

if
DEPUIS 1975

IMPRIMEURS
Un expert conseil à vos côtés !

Création graphique. Impression offset. Numérique. Sérigraphie. Façonnage

72230 MULSANNE - Tél. 02 43 42 00 38
Infos@if-imprimeurs.fr - www.if-imprimeurs.fr

cocciMarket

Nathalie ROBERT et Benoît MONTIEL
Vendeur indépendant
Ouvert du mardi de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h30
Le dimanche de 9h00 à 12h30
Téléphone : 02 43 25 70 02

Menuiserie Grassin Bouvet

Vote choix menuiserie à La Milesse

111 route de l'ange
72650 La Milesse
06 99 183 941
02 43 23 70 03
menuiserie@grassinbouvet.com

Faites confiance à nos annonceurs

MAIRIE

Rue des Jonquilles- BP 80015
 ☎ 02 43 25 30 12 Fax : 02 43 25 24 49
 E.mail : commune@lamillesse.fr
 Site Internet : www.lamillesse.fr
 Ouverture et accueil
 Lundi 9h à 12h - 14h à 19h
 Mardi/jeudi/vendredi 9h à 12h - 14h à 18h
 Mercredi 9h à 12h
 Maire, M. Lorient : les mercredis et vendredis sur rendez-vous

Réservation de salles Centre François Rabelais
 Tél : 06 48 49 98 24

Permanences :
 Le Mardi et Jeudi : de 17h00 à 18h00
 Le Samedi : de 9h30 à 11h30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ 02 43 25 29 77
 E.mail : bibliotheque@lamillesse.fr
 Mardi et jeudi : 17 h à 19 h, mercredi de 10 h à 12 h et de 14h 30 à 19h, samedi de 10 h à 12 h.

SERVICE DE LA POSTE

☎ 02 43 25 31 90

Changement d'horaires à compter du 06/04/2020

Fermé le lundi
 Mardi, mercredi, vendredi 9h30-12h/14h-17h
 Jeudi 10h-12h/14h-17h
 Samedi 9h30-12h

MISSION LOCALE

M. Arnaud DUBOIS
 ☎ 02 43 84 16 60
 Lieu d'accueil, d'information pour les chercheurs d'emploi.
 Chaque vendredi de 9 h à 12 h sur rendez-vous
 Au centre social ou rue des Cochereaux - 72000 LE MANS - ☎ 02 43 39 15 00

CENTRE François RABELAIS

EIRA (Espace Intercommunal des Rives de l'Antonnière)
 Rue des Jonquilles - 72650 La Milesse
 Tél 02.43.25.59.56
 Fax 02.43.25.99.52
 Mail : accueil@centresocial-eira.fr
 Mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
 Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

INFORMATIONS RELIGIEUSES

Paroisse de La Chapelle St Aubin
 ☎ 02 43 47 69 32
 E.mail: dominique.auzenet@orange.fr

PERMANENCE DES SERVICES

Circonscription de la Solidarité
 Départementale de la Couronne Mancelle.
 Assistante Sociale : Mme BERRON
 permanences Centre F. Rabelais
 Tous les jeudis de 9 h 15 à 12 h sur RDV

Bureau et secrétariat prise de RDV :
 11, rue Maurice Ravel- 72700 Allonnes
 ☎ 02 43 14 33 60

SSIAD CONLIE

☎ 02 43 20 59 06 - Fax: 02 43 20 50 51
 e.mail : ssiad.conlie@ahs-sarthe.asso.fr

VIOLENCES FEMMES INFO

Faire le 3919 (numéro d'écoute national et anonyme, gratuit depuis un poste fixe).
 Ouvert 24h/24 et 7jours /7

ENFANCE MALTRAITÉE

Faire le 779 (numéro gratuit ouvert 24h/24).

SOUTIEN À DOMICILE Familles Rurales

Pour toute information, contacter :
 Mme AGEORGES
 Agent d'accueil sur le canton
 Siège Familles Rurales - 72000 Le Mans
 ☎ 02 43 39 75 00
 Plus de permanence à la Milesse, contacter l'antenne départementale au 02 43 39 57 11

Consultation du nourrisson à Coulaines (présence du pédiatre) Coulaines chaque lundi de 9h à 12h00 sur rendez-vous au ☎ 02.43.54.14.52 ou au ☎ 02.43.54.14.50

Bureau et secrétariat prise de RDV :
 11, rue Maurice Ravel 72700 Allonnes
 Tél. ☎ 02.43.14.33.60

Association d'Entraide Familiale

34, rue Paul Ligneul - 72015 LE MANS cedex 2
 ☎ 02 43 39 25 75 17
 E.mail : besoindaide.sap@orange.fr

SERVICE P.M.I.

Protection Maternelle

et infantile de la Circonscription de la Solidarité Départementale de la Couronne Mancelle
 Infirmière-Puéricultrice : Mme LE ROY
 permanences Pesée du nourrisson à la Maison de l'Enfance de l'Antonnière chaque mardi après-midi de 14h à 17h sur rendez-vous au ☎ 02 43 14 33 60 (déplacement à domicile possible)

Maison Enfance et Famille RAMPE

Céline EMERY- ☎ 02 43 80 52 86
 1, rue St Exupéry -72650 Saint Saturnin
 E.mail : relaispetiteenfancealc@gmail.com

CLIC Centre local d'Information et de Coordination

Couronne Mancelle Nord ouest
 Permanence centre François Rabelais le 4 jeudi de 14 h à 16 h sur rendez-vous.
 24, rue de la Paix - 72190 COULAINES
 ☎ 02 53 04 42 50 - Fax: 02 43 80 41 70
 E.mail : clic.cmo-coulaines@sarthe.fr

ADMR

☎ 02 43 72 05 00
 Permanence : 1, rue des Hortensias - La Bazoge 1^{er} et dernier vendredi du mois de 10h à 11h30 (hors vacances scolaires).
 Autres renseignements : La Maison des services ADMR "Agglomération Mancelle", 5 bis BD Paul Chantrel - 72000 Le Mans
 ☎ 02 43 23 99 66
 Ouverture : du lundi au vendredi 9h -13h/ 14h - 17h
 Mercredi 9h -13h

NUMÉROS D'URGENCE

MAISON MÉDICALE DE GARDE
Tél. 116 117

CENTRE HOSPITALIER
Tél. 02 43 43 43 43

SAMU
Tél. 15 ou 02 43 51 10 70

POLICE
Tél. 17

POMPIERS
Tél. 18

GENDARMERIE NORD
Tél. 02 43 39 08 38

CENTRE ANTI POISON ANGERS
02 41 48 21 21

DROGUE INFO SERVICE
0 800 23 13 13

MÉDECINS LA MILESSÉ

Dr DAOUD - 7, rue de Sillé - 72650 La Milesse
 ☎ 02 43 25 35 50

PHARMACIE

PHARMACIE DE LA MILESSÉ
 1, rue du Mans -72650 La Milesse
 ☎ 02 43 25 32 75 - fax : 02 43 25 52 69
 pharmacie.de.la.millesse@gmail.com
 Ouvert du lundi matin au samedi midi de :
 de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30

SERVICE DE GARDE
 N° AZUR : 0 82512 03 04

PSYCHOLOGUE

M^{me} LAMBERT - 7, rue de Sillé -72650 La Milesse
 ☎ 06 28 07 51 76

SOPHROLOGUES

M^{me} CHAUDEMANCHE-HAMEL, sophrologue,
 hypno thérapeute
 52, Route du Mans, 72650 La Milesse
 ☎ 02 43 20 20 67

M^{me} CHABANNOT Marie
 2, place de l'Europe - 72650 La Milesse
 ☎ 07 66 25 21 20
 m.chabannot@gmail.com

INFIRMIÈRES

M^{me} BURSON, DERRÉ, RAOELISON & BIZERAY
 Rue de Sillé -72650 La Milesse - ☎ 02 43 25 31 20
 Horaires des permanences au cabinet :
 Du lundi au vendredi :
 7 h 15 - 8 h 15 et 18 h 00 - 18 h 30
 Le samedi : 7 h 30 - 8h
 A SAINT-SATURNIN - 59, rue de l'Antonnière
 Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 9h 30,
 Samedi de 9 h à 9 h 30

KINÉSITHÉRAPEUTES

SCM Les Kinés de l'Antonnière
 M^{me} CHESNE Véronique - Kiné
 M. TUEUR Olivier - Kiné-Ostéopathe
 4, rue des Jonquilles - 72650 La Milesse
 ☎ 02 43 25 53 99

CHIROPRACTEUR

M. DIN VAN SANG Rémy
 2 pl. de l'Europe -72650 La Milesse
 ☎ 09.81.65.14.36

PÉDICURE PODOLOGUE

M^{me} GENEIX Laura - 7, rue de Sillé - 72650 La Milesse - ☎ 02 43 28 25 13

VÉTÉRINAIRE

M^{elle} LESELLIER - 7 rue du Mans
 72650 La Milesse - ☎ 02 43 25 59 95